

I i v R E
 T d e T' e
 T u d i A
 n T . E

École

NATIONALE SUPÉRIEURE D'ART
ET DE DESIGN
de nancy

Campus Artem

1 place Charles Cartier-Bresson

54000 Nancy

+33 (0)3 83 41 61 61

ensad-nancy.eu



livret de l'étudiant·e

**Année académique
2026-27**

Sommaire

4 L'École

6 Artem

8 Infos pratiques

- 8 Horaires
 - 8 E-mail
 - 8 Internet
 - 9 Plan
 - 9 Rez-de-chaussée
 - 10 1^{er} étage
 - 11 2^e étage
 - 12 3^e étage
 - 14 Calendrier
-

16 Équipe

- 16 Pédagogique & technique
 - 18 Administrative
-

20 Pédagogie

- 20 Formations
 - 20 Art
 - 21 Communication
 - 22 Design
 - 23 ANRT
 - 24 Scolarité & études
 - 24 Schéma des études
 - 25 Organisation des cursus de formation
 - 26 Les formats d'enseignement
 - 28 Artem
 - 29 Professionnalisation
-

32 Ressources

- 32 Atelier arts du feu
- 33 Atelier CAO & CFAO
- 34 Atelier Images imprimées
- 35 Atelier impressions numériques
- 36 Atelier photographie et image
- 37 Atelier vidéo, film & son
- 38 Atelier volumes construits / bois & métal
- 39 Le magasin de prêt
- 40 La médiathèque Artem

42 International

- 42 Mobilité des étudiants
 - 43 Écoles partenaires
 - 45 Soutien linguistique
 - 45 Accueil des étudiants et artistes internationaux
 - 45 Trouver un stage / une mission de volontariat à l'étranger
 - 45 Réseaux d'appartenance
-

46 Vie étudiante

- 46 Les associations
 - 47 Sport
 - 47 Actions sociales
 - 48 Santé
 - 50 Handicap
-

52 Égalité & diversité

- 52 Charte égalité femmes / hommes
 - 55 Éducation artistique prioritaire
 - 56 Harcèlement et discriminations
-

60 Représentation des étudiants aux instances de l'école

- 60 Commission de la recherche,
de la pédagogie et de la vie étudiante
 - 60 Conseil d'administration
 - 61 Conseil de perfectionnement
-

63 Vie culturelle

- 64 Centres culturels,
cinéma, danse, galeries, etc.

L'École

Fondée au début du XVIII^e siècle par les Ducs de Lorraine sous la forme d'une Académie de peinture et de sculpture, l'École nationale supérieure d'art et de design de Nancy (Ensad Nancy) est un établissement public à caractère administratif relevant du ministère de la Culture. Construite à l'occasion de l'exposition internationale de l'Est de la France à Nancy, l'École est dirigée de 1909 à 1940 par Victor Prouvé, artiste et membre fondateur de l'École de Nancy, mouvement artistique à la renommée internationale, fer de lance de l'Art nouveau en France et dont l'École porte encore les valeurs. En 1999, l'École fonde l'Alliance Artem Nancy avec l'École nationale supérieure des Mines de Nancy et ICN Business School et propose un programme pédagogique innovant fondé sur l'interdisciplinarité associant les arts, les technologies et le management. En 2000, elle accueille l'Atelier national de recherche typographique (ANRT) et, en 2016, elle s'installe dans ses nouveaux locaux sur le campus Artem.

Fidèle à ses héritages, l'École propose aujourd'hui des formations connectées au monde contemporain et à ses mutations par une approche interdisciplinaire nourrie tant par la présence des options art, communication visuelle et design au sein d'un même site que par son inscription au sein d'Artem. Ouverte et attentive aux enjeux de la création contemporaine, l'École dispense des enseignements équilibrés entre formation à la création, recherche et professionnalisation. Dotée d'ateliers de production de grande qualité et disposant d'espaces d'exposition, elle place l'expérimentation au cœur de sa pédagogie et se soucie tout particulièrement de l'insertion professionnelle de ses diplômés.

Elle délivre des diplômes valant grade de Licence et de Master dans les domaines de l'art, de la communication visuelle et du design et possède également un troisième cycle spécialisé, au sein de l'ANRT, dans le domaine de la recherche en typographie et design éditorial et délivre un Diplôme Spécialisation et Approfondissement (DSA) mention «recherche typographique».

Implantée à proximité de quatre frontières – Luxembourg, Allemagne, Belgique et Suisse –, elle développe également des partenariats pédagogiques et scientifiques à l'échelle nationale et internationale notamment avec les écoles et les organisations culturelles et socioéconomiques du territoire transfrontalier.

Titulaire de la Charte Erasmus, l'École dispose d'une cinquantaine d'accords d'échange favorisant les mobilités entrantes et sortantes des étudiants, des enseignants et des équipes administratives et techniques.

Créée en 1999, l'Alliance Artem (ARt – TEchnologie – Management) réunit trois écoles : l'École nationale supérieure d'art et de design de Nancy, Mines Nancy et ICN Business School.

En 2007, les 3 écoles de l'Alliance ont constitué l'association Artem Nancy pour piloter et coordonner les réflexions et les actions menées en commun. Ainsi, même si chaque établissement conserve ses spécificités, les écoles de l'Alliance Artem forment un ensemble unique mutualisant des projets, des actions de formation, des expérimentations, mais aussi des moyens humains, matériels et financiers.

Artem est un véritable laboratoire pédagogique dont les principaux objectifs sont d'inventer, de développer et de mettre en œuvre des formations et des projets mêlant des compétences scientifiques, artistiques, économiques et sociales. Les écoles de l'Alliance Artem sont installées depuis 2017 sur le campus Artem — un des douze campus d'excellence français —, qui s'étend sur 97 000 m² avec 700 m de galerie couverte reliant les 3 écoles. Artem offre aux plus de 5 000 étudiants des espaces mutualisés permettant le croisement des disciplines, la rencontre et le brassage. On retrouve parmi ces espaces partagés une médiathèque, plusieurs amphithéâtres, la Maison des Langues, le CROUS Lorraine avec un espace de restauration et une Maison des étudiants Artem.

Sont également présents sur le campus Artem, le Peel (Pôle entrepreneuriat étudiant de Lorraine), l'IAE Nancy, School of management, l'IJL (Institut Jean Lamour), laboratoire de recherche en science des matériaux, mais aussi de nombreux laboratoires de recherche.

L'association Artem Nancy bénéficie du soutien des collectivités publiques dont la Métropole du Grand Nancy, la Région Grand Est, le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, de l'appui des ministères en charge de la Culture, de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, mais aussi des institutions privées et publiques aux plans local, national et international.



Infos pratiques

Horaires

Lundi → jeudi
8 h → 20 h 45
fermeture 21 h
Vendredi, 8 h → 18 h 45
fermeture 19 h

Accueil téléphonique
8 h → 16 h 30
T +33 (0)3 83 41 61 61

E-mail

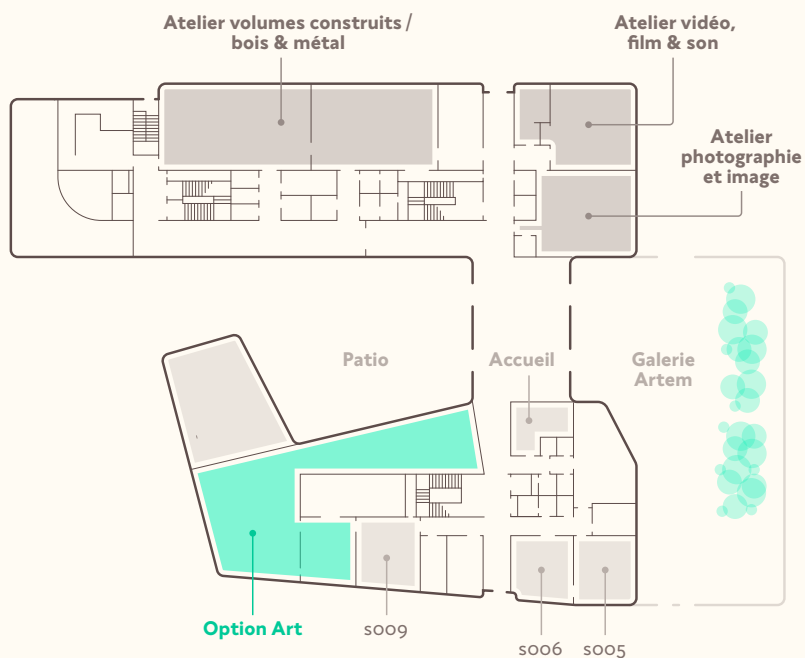
Enseignants,
personnels techniques et administratifs,
l'adresse e-mail institutionnelle
suit ce principe:
prenom.nom@ensa-nancy.fr

Pour les étudiants et stagiaires,
l'adresse e-mail institutionnelle
suit ce principe:
prenom.nom@mail.ensa-nancy.fr

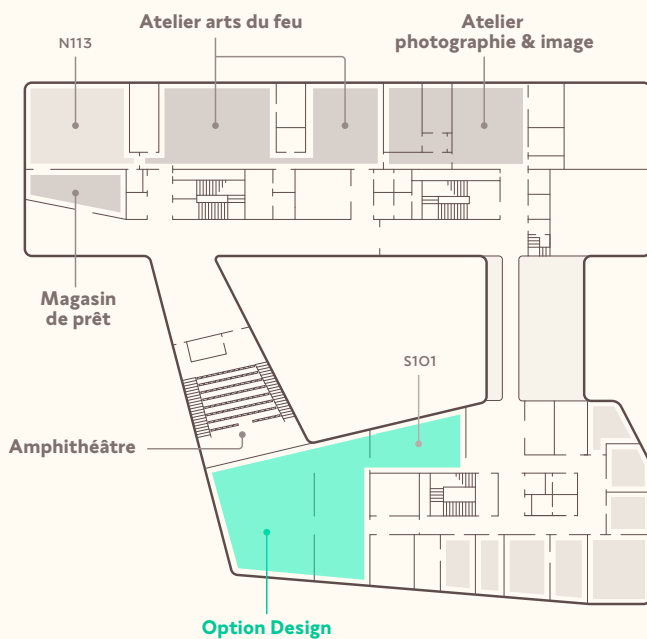
Pour les enseignants et étudiants
de l'ANRT, l'adresse e-mail
institutionnelle suit ce principe:
prenom.nom@anrt-nancy.fr

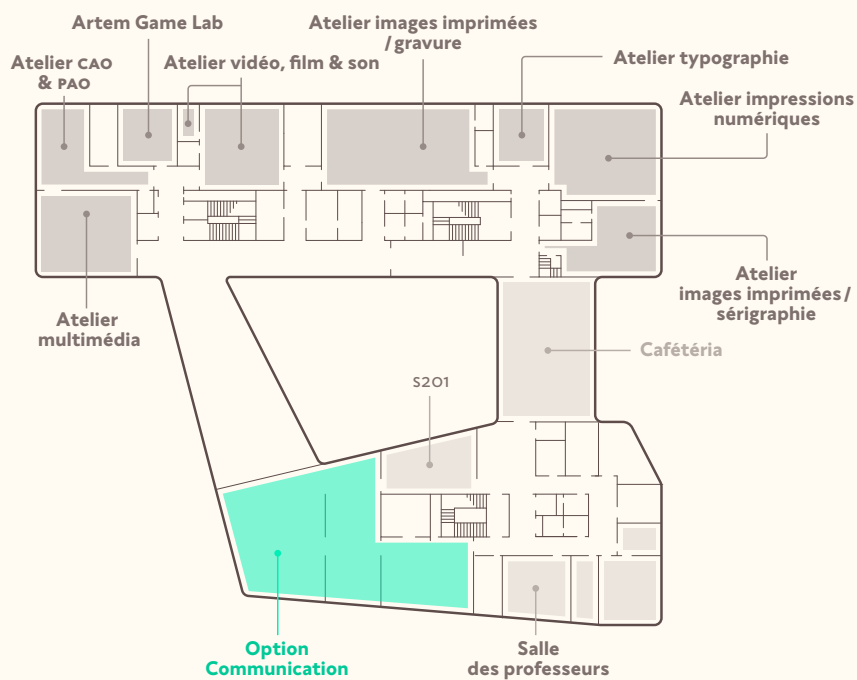
Internet

Les locaux sont équipés en Wi-Fi:
→ **Wi-Fi de l'école:**
ENSAD-WIFI dont le mot de passe est:
7vAcu93nVC9X6
→ **Eduroam** est un réseau Wi-Fi
sécurisé qui permet aux étudiants
et au personnel d'accéder à internet
dans de nombreuses universités à travers
le monde en utilisant les identifiants
de leur propre établissement.
Une fois la configuration effectuée
sur votre appareil, vous disposerez
automatiquement d'une connexion
Wi-Fi dans la plupart des universités
européennes ainsi que dans de nombreux
autres lieux publics (bibliothèques, etc.).
Pour configurer la connexion,
vous avez besoin de votre numéro
d'étudiant officiel de l'Université
de Lorraine.

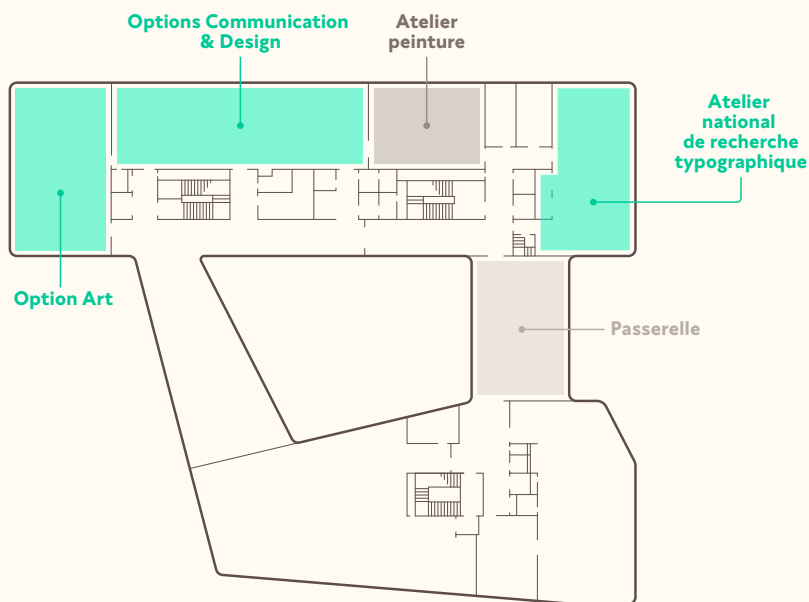


Rez-de-chaussée

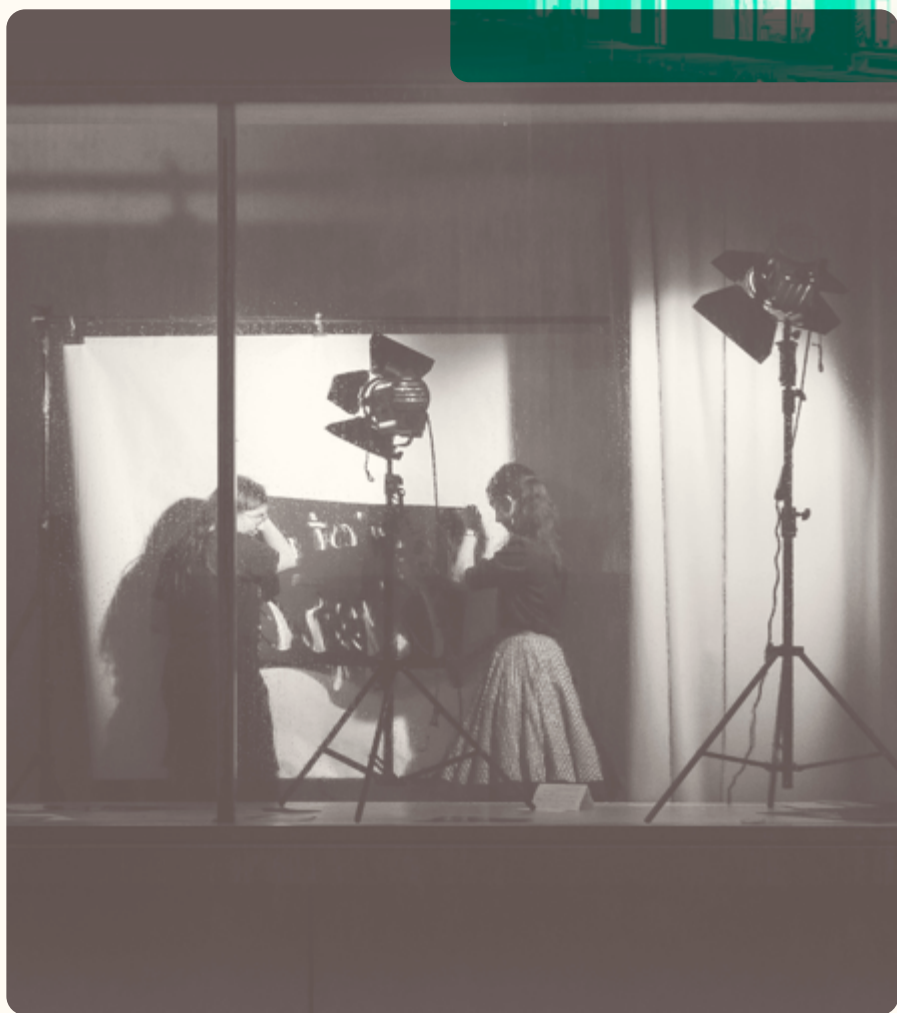




2^e étage



3^e étage





**Calendrier
2026-2027**



Balises pédagogiques

1^{er} semestre

(semestres impairs : 1, 3, 5, 7 et 9)

21 septembre 2026 → 22 janvier 2027
(12 semaines)

→ Date butoir pour remplir
les bulletins de notes :

18 décembre 2026

→ Bilans :

5 → 20 janvier 2027

→ Date butoir de remise

des rattrapages par les étudiants :

15 février 2027

2^e semestre

semestres pairs : 2, 4, 6, 8 et 10

25 janvier → 5 mai 2027
(12 semaines)

→ Date butoir pour remplir
les bulletins de notes :

5 mai 2027

→ Bilans :

1^{er} avril → 26 mai 2026

→ Date butoir de remise

des rattrapages par les étudiants :
18 juin 2027

→ Semaine spéciale :

16 → 19 novembre 2026

→ Artem Insight :

23 → 27 novembre 2026

Mémoires

→ Remise des mémoires :

9 novembre 2026

→ Soutenances des mémoires :

26 → 28 janvier 2027

Diplômes

→ DNA et DNSEP :

31 mai → 22 juin 2027

Stages

→ Master 1 : 8 semaines

entre le 10 mai

& le 10 septembre 2027

Vacances scolaires

→ Toussaint :

26 → 1^{er} novembre 2026 (inclus)

→ Noël :

21 décembre 2026

→ 3 janvier 2027 (inclus)

→ Hiver :

1^{er} → 7 mars 2027 (inclus)

→ Printemps :

19 avril → 2 mai 2027 (inclus)

Instances

9 h 30 → 12 h 30

→ Commission de la recherche,
de la pédagogie et de la vie
étudiante (CRPVE)

3 novembre 2026

24 février 2027

27 mai 2027

→ Conseils de perfectionnement

Art : 23 mars 2027

Communication : 22 mars 2027

Design : 24 mars 2027

→ Séminaires pédagogiques

20 octobre 2026

21 + 22 janvier 2027

29 + 30 juin 2027

Concours

(sous réserve de modification)

→ Commission d'entrée

en cours de cursus :

14 + 15 avril 2027

→ Concours d'entrée

première année :

10 → 17 mai 2027

Événements

→ Congrès Unicode :

20 → 23 octobre 2026

→ Journée portes ouvertes :

6 février 2027

International

→ Processus

de candidature Erasmus+ :

janvier → mars 2027

→ Erasmus days

7 → 13 octobre 2026

Équipe pédagogique & technique

Coordination

option Art

→ Andrea **Keen** (cycle 1)

→ Camille **Debrabant** (cycle 2)

option Communication

→ Olivier **Ageron** (cycle 1)

→ Camille **Pageard** (cycle 2)

option Design

→ Jérôme **Aich** (cycle 1)

→ Claire **Fayolle** (cycle 2)

Option Art

Camille **Debrabant** → histoire des arts

Luc **Doerflinger** → images imprimées

Vanessa **Dziuba** → dessin

Andrea **Keen** → photographie

Clémence **van Lunen** → céramique et volume

Pierre **Paulin** → cinéma et médias numériques

Laurent **Proux** → peinture

Frédéric **Wecker** → esthétique

Option Communication

Olivier **Ageron** → multimédia

Quentin **Astié** → design numérique

Paul **Bouigue** → arts graphiques

Chloé **Delchini** → design graphique

Pauline **Hisbacq** → photographie

Leonor **Nuridsany** → actualité

des arts plastiques

Camille **Pageard** → théorie

du design graphique

Martin **Plagnol** → design graphique

Tânia **Raposo** → typographie

Benoît **Verjat** → design interactif

Option Design

Jérôme **Aich** → design

Alexandre **Brugnoni**

→ prototypage CAO-3D

Jehanne **Dautrey** → philosophie

David **Enon** → design

Claire **Fayolle** → actualité

et histoire du design

Catherine **Geel** → cultural studies

et histoire du design

Delphine **Mériaux** → design et matériaux

Colin **Ponthot** → design

Béatrice **Selleron** → design

Atelier national de recherche typographique

Thomas **Huot-Marchand** → Directeur
 Jérôme **Knebusch** → typographie
 Charles **Mazé** → typographie
 Émilie **Rigaud** → typographie
 Alice **Savoie** → typographie et histoire de la typographie

Histoire, théorie des arts et du design

Jehanne **Dautrey** → philosophie
 Camille **Debrabant** → histoire des arts
 Claire **Fayolle** → actualité et histoire du design
 Catherine **Geel** → cultural studies et histoire du design
 Leonor **Nuridsany** → actualité des arts plastiques
 Camille **Pageard** → théorie du design graphique
 Pierre **Paulin** → cinéma et médias numériques
 Frédéric **Wecker** → esthétique

Anglais

Jean-François **Caro**
 Fernando **de Moraes Caro**
 Maud **Miclot**
 Susan **Mollon**

Responsable des ateliers techniques

Nabil **Ben Ameur** → arts du feu
 Alexandre **Brugnoni** → CAO et 3D
 Arno **Paul** → photographie & image
 Antonin **Malchiodi** → images imprimées
 Fabien **Rennet** → vidéo, film & son
 Julien **Riffault** → volumes construits / bois & métal
 Pierre **Trotot** → volumes construits / bois & métal
 Vincent **Vicario** → vidéo, film & son

Personnels techniques d'assistance pédagogique

Arnaud **Dexet** → impressions numériques

Équipe administrative

Direction

Directeur général

→ Sylvain Lizon
direction@ensa-nancy.fr

Assistante de l'équipe de direction

→ Sabrina Ferry-Tritz
sabrina.ferry-tritz@ensa-nancy.fr
T +33 (0)3 83 41 62 87

Secrétaire générale

→ Marine Aussedat
marine.aussedat@ensa-nancy.fr
T +33 (0)3 83 41 61 66

Directrice études et recherche

→ Fanny Tsang
fanny.tsang@ensa-nancy.fr
T +33 (0)3 83 41 62 80

Directrice développement, valorisation et insertion professionnelle

→ Dominique Laudien
dominique.laudien@ensa-nancy.fr
T +33 (0)3 83 41 62 85

Directeur de l'Atelier national de recherche typographique

→ Thomas Huot-Marchand
thomas.huot-marchand@anrt-nancy.fr
T +33 (0)3 83 41 68 79

Direction des études

Service de la scolarité et de la vie étudiante

Responsable études, scolarité, vie étudiante

→ Delphine Ledroit
delphine.ledroit@ensa-nancy.fr
T +33 (0)3 83 41 62 83

Chargée de scolarité – cycle 1

→ Amélie France
amelie.france@ensa-nancy.fr
T +33 (0)3 83 41 62 84

Chargée de scolarité – cycle 2 et ANRT

→ Marie Prêcheur
marie.precheur@ensa-nancy.fr
T +33 (0)3 83 41 62 81

Chargée d'accueil et de scolarité

→ Fanny Maire
fanny.maire@ensa-nancy.fr
T +33 (0)3 83 41 61 61

Relations internationales

Responsable des relations internationales

→ Caroline Barjon
caroline.barjon@ensa-nancy.fr
T +33 (0)3 83 41 68 83

Direction du développement, de la valorisation et de l'insertion

Responsable développement des publics et insertion professionnelle

→ Estelle Marchand-Ageron
estelle.marchand@ensa-nancy.fr
T +33 (0)3 83 41 62 89

Responsable communication, événements et partenariats

→ Marion Bungert
marion.bungert@ensa-nancy.fr
T +33 (0)6 15 35 84 98

Responsable production des expositions et projets culturels

→ Bénédicte Lepage
benedicte.lepage@ensa-nancy.fr
T +33 (0)3 83 41 68 82

Médiathèque Campus Artem

Responsable adjointe pour l'Ensad Nancy

→ Hélène Schneider
helene.schneider@ensa-nancy.fr
T +33 (0)3 72 74 09 76

Assistante de bibliothèque

→ Mélanie Mainnemarre
melanie.mainnemarre@ensa-nancy.fr
T +33 (0)3 72 74 09 69

Secrétariat général

Pôle financier

Responsable du pôle financier

→ Michaël Sauvage
michael.sauvage@ensa-nancy.fr
T +33 (0)3 83 41 61 64

Chargée de la comptabilité et des achats

→ Dominique Knittel
dominique.knittel@ensa-nancy.fr
T +33 (0)3 83 41 61 65

Pôle ressources humaines

Responsable du pôle ressources humaines

→ Élodie Gervais
elodie.gervais@ensa-nancy.fr
T +33 (0)3 83 41 61 62

Pôle systèmes d'information

Administrateur systèmes d'information et réseaux

→ Stéphane Herbiet
Stephane.herbiet@ensa-nancy.fr

Responsable solution numérique et service aux usagers

→ Stanislas Schoirfer
stanislas.schoirfer@ensa-nancy.fr
T +33 (0)3 83 41 61 67

Technicien multimedia

→ Gabriel Grill
gabriel.grill@ensa-nancy.fr
T +33 (0)3 83 41 68 80

Pôle technique et logistique

Responsable technique et bâtiment

→ Enguerran Willaume-Real
enguerran.willaume-real@ensa-nancy.fr
T +33 (0)3 83 41 61 61

Adjoint au responsable technique et responsable du magasin

→ Éric Lacroix
eric.lacroix@ensa-nancy.fr

Apprenti maintenance

→ Lucas Claude
lucas.claude@ensa-nancy.fr

Agents d'entretien

→ Benoît Renai
→ Valérie Laurent

Art

L'image constitue un pôle d'intérêt central de l'option art. L'équipe de l'option a pour particularité de ne compter que des artistes engagé-es dans des pratiques impliquant d'une manière ou d'une autre la production méditée ou réfléchie d'images. De fait, l'image constitue l'un des éléments principaux de nombreuses pratiques relevant de l'art contemporain comme la photographie, la peinture, le dessin, le video art et le « cinéma d'exposition » (artists' cinema).

L'équipe nourrit ainsi collectivement un intérêt pour les manières anciennes comme pour les manières nouvelles de faire ou de générer des images. L'intérêt de l'option s'étend aux arts connexes à l'art contemporain dans lesquels des images entrent en jeu comme la bande dessinée, le cinéma expérimental ou documentaire. De manière générale, les capacités narratives des images, augmentées éventuellement par le son ou le texte, font partie du champ couvert par l'option. Cet intérêt pour les arts orientés vers l'image n'est, cependant, pas exclusif d'un intérêt pour l'art néo-conceptuel ou post-conceptuel dès lors que ces derniers ont pris la peine de se débarrasser de vieux réflexes iconoclastes.

Les artistes qui enseignent au sein de l'option ont pour collègues une historienne de l'art spécialisée dans les relations que la peinture contemporaine entretient avec les images non-picturales et un philosophe de l'art spécialisé en théorie de l'image.

Touchant les images (co)générées par IA, si l'option n'est évidemment pas un camp retranché, elle est encore moins un think tank technophile acquis par principe aux possibilités « inouïes » que celles-ci seraient censées ouvrir. Il s'agit d'observer les pratiques de l'image à l'ère des IA décriptives et d'observer les résistances effectives là où elles ont lieu. On rappellera que la photographie, pas plus que le cinéma ou l'art conceptuel après elle, n'a tué la peinture. Les pratiques iconiques manuelles, analogiques ou sobrement numériques en ce qu'elles ne sont assistées qu'au minimum par des algorithmes ne vont certainement pas disparaître. Leur obsolescence n'est ni programmée ni programmable. Ceci ne tuera pas cela ; pas plus que Deep Blue n'a tué l'intérêt de jouer aux échecs entre humains ou la synthèse sonore l'intérêt de jouer du piano.

L'équipe de l'option art privilégie une pédagogie collégiale fondée sur le dialogue, le croisement des expertises, mais aussi la communication non violente des différences à réitérer. L'option est par ailleurs très sensible à toutes les conditions minoritaires et à toutes les questions de genre.

Communication

Les étudiant-e-s en communication visuelle explorent le champ du graphisme comme une manière de dire et d'écrire. Ils et elles expérimentent et font circuler des formes et des récits sur des supports imprimés ou numériques, par des textes, des paroles, des photographies, des typographies, des sites internet, des livres, des jeux vidéo. Ils et elles rendent public, exposent, transmettent, multiplient, publient, partagent des objets et des contenus. Ils et elles cultivent des manières de faire fondées sur des gestes partageables.

Voués à être diffusés, les projets pensent ainsi la réception, l'adresse et les destinataires. Les techniques d'impressions et les pratiques numériques sont les outils d'un développement de l'autonomie et de la collaboration, et, avec eux, les étudiant-e-s participent au renouvellement et à l'invention des mondes qu'ils et elles investissent.

Au cours de la formation, leurs propositions graphiques et visuelles dialoguent avec les récits, les espaces qu'elles habitent. En cherchant et en construisant des voix singulières, en élaborant des hypothèses, en appliquant des protocoles, en concevant des programmes ou en jouant des supports, ils et elles spéculent et proposent des points de vue.

Inscrite dans un champ artistique élargi, la formation propose autant de répondre à des contextes situés qu'à interroger des pratiques et des modes de diffusion. L'option communication visuelle s'adresse à celles et ceux qui pensent avoir quelque chose à dire ou à faire savoir par l'intermédiaire de propositions graphiques et visuelles.

Design

L'option design se concentre sur des pratiques situées de design où les relations aux différents milieux sont souvent conduites en collaboration avec des partenaires issus des champs public, privé et associatif.

Cette orientation se fonde sur une formation de concepteurs et conceptrices d'objets, d'espaces, de services ou d'organisations. L'option propose une initiation aux activités de recherche au travers de projets de terrain, de séminaires et de colloques et, tout au long du cursus, les étudiant·e·s sont amenés à réaliser des mobilités (étude et/ou stage) en France et/ou à l'étranger.

Toutes les activités au sein de milieux humains et non humains peuvent faire l'objet d'une démarche de design. Celle-ci, autant réflexive que pratique, vise à donner forme à une amélioration, un changement du monde contemporain dans un futur proche.

Pour cette raison, les pratiques du designer recouvrent de nombreux domaines : design d'objet, d'espace, de service, d'interfaces, design des politiques publiques, etc. Se saisissant ou répondant à un besoin ou à un problème à résoudre, étudiant les usages et les pratiques, le ou la designer enquête, teste, matérialise ses propositions par des notes, des schémas, des dessins, des vues 3D, des maquettes, des prototypes.

Faire du design dans une école d'art, c'est partager avec des artistes, des graphistes une vision, une manière d'être en relation avec autrui et le monde. Ouvertes sur les problématiques de société, ces visions font de l'école un espace social vivant. Nos étudiant·e·s sont formés à diriger, au sein d'équipes pluridisciplinaires, des projets de design concrets et situés.

Atelier national de recherche typographique

Créé en 1985 pour contribuer au développement de la création typographique, l'Atelier national de recherche

typographique (ANRT) dispense une formation de 3^e cycle. L'ANRT est un lieu d'excellence où se développe une approche singulière de la recherche dans les champs du dessin typographique et du design éditorial, en privilégiant l'articulation entre théorie et pratique et en développant des collaborations sur le long terme avec des laboratoires de recherche internationaux dans d'autres disciplines, telles que la linguistique, l'épigraphie ou les sciences informatiques. L'Atelier offre un contexte privilégié pour le développement de la recherche, bénéficiant de l'encadrement régulier de typographes internationalement reconnus. Il accueille chaque année 6 étudiants, du monde entier, pour une durée de 2 ans. Les étudiants sont invités à formuler un projet de recherche personnel, ou à rejoindre un programme de recherche établi.

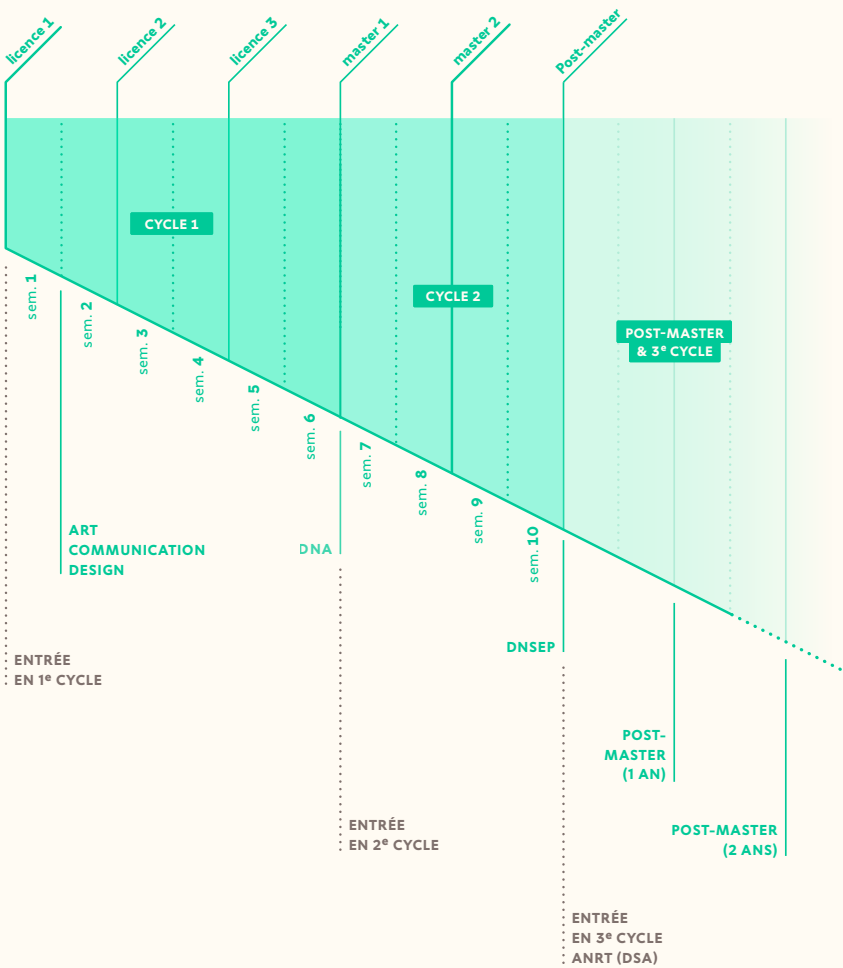
Des lignes de recherche pérennes sont définies, qui donnent lieu à des programmes de recherche spécifiques, souvent menés avec des structures partenaires.

Ces lignes de recherche visent à :

- développer des solutions typographiques pour les humanités numériques et la recherche : création d'alphabets spécifiques, stabilisation d'écritures ou de systèmes de notation, développement d'interfaces de composition ;
- soutenir l'intégration et créer des fontes numériques pour les écritures minoritaires et/ou anciennes, non encodées ou sur le point d'être encodées en Unicode ;
- étudier l'histoire de la typographie, mais aussi ses relations au langage, à l'écriture et à l'apprentissage.

Accessible après un diplôme d'enseignement supérieur (niveau Master 2 ou équivalent), le cursus est d'une durée de 4 semestres et délivre un Diplôme de spécialisation et d'approfondissement (DSA), Mention Recherche Typographique (Bac+7, 120 ECTS). Une articulation forte entre théorie et pratique est recommandée, et l'interdisciplinarité est encouragée. Les langues d'enseignement sont le français et l'anglais.

Dans certains cas, les étudiants peuvent poursuivre leurs recherches dans le cadre de doctorats établis en co-direction avec des laboratoires partenaires. Il s'agit là d'une recherche plus fondamentale et prospective, construite sur un temps long, de 36 à 48 mois.



Organisation des cursus de formation

L'organisation des cursus de formation est structurée en deux cycles. Un premier cycle de six semestres (semestre 1 à 6) est sanctionné par le Diplôme National

d'Art (DNA) conférant grade de Licence (niveau 6 du cadre national des certifications professionnelles).

Un second cycle de quatre semestres (semestres 7 à 10) est sanctionné par le Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP) conférant grade de Master (niveau 7 du cadre national des certifications professionnelles). Le DNA et le DNSEP sont proposés dans les trois options : art, communication et design.

L'ANRT propose une formation de troisième cycle en 4 semestres sanctionnée par le Diplôme de spécialisation et d'approfondissement (DSA) de niveau Bac +7.

Premier cycle (DNA)

La formation de 1^{er} cycle permet aux étudiants d'acquérir un socle de connaissances et de compétences fondamentales, liés à la spécialité choisie (art, communication ou design) et transversales, nécessaires à leur insertion professionnelle et à la poursuite d'études au 2^e cycle.

- La première année de licence propose des enseignements de théoriques (histoire de l'art, histoire du design, etc.) et pratiques (sculpture, matériaux et procédés, grammaire visuelle, etc.), transversaux (dessin, outils numériques, etc.) visant à dispenser des connaissances et compétences communes aux options art, communication et design.
- En deuxième et troisième année, les enseignements de spécialité se poursuivent dans une perspective d'approfondissement et d'apprentissage du travail par projet. La transversalité s'exerce notamment à travers les Ateliers Artem dans lesquels les étudiants collaborent avec les étudiants des Mines Nancy et d'ICN Business School.

Les étudiants sont progressivement initiés aux méthodologies de la recherche (lectures critiques, recherches documentaires, citations des sources, intégrité scientifique, etc.). Le premier cycle comporte une période de stage obligatoire de 4 semaines.

Deuxième cycle (DNSEP)

La formation de 2^e cycle dispense des enseignements artistiques, scientifiques et techniques, etc. spécialisés en art, en communication et design, à travers une pédagogie par projet, des approches pluridisciplinaires notamment dans le cadre d'Artem Insight, partenariales et de recherche (séminaire de recherche, journées d'études, etc.).

- La première année comprend des enseignements pointus dans la spécialité choisie par l'étudiant (art, communication ou design). Les étudiants s'engagent dans une démarche de recherche à travers la rédaction d'un mémoire sur un sujet de leur choix dans les disciplines enseignées à l'école. Le mémoire, dont les formes peuvent être variées, fait l'objet d'une soutenance.
- La deuxième année est principalement consacrée au projet de DNSEP.
Durant ces deux années, les étudiants suivent le cycle de professionnalisation qui soutient leur insertion dans les milieux professionnels artistiques et culturels. Le 2^e cycle comporte la réalisation d'un stage en milieu professionnel de 8 semaines.
- Au 1^{er} cycle comme au 2^e cycle, l'apprentissage est principalement fondé sur l'expérimentation et le projet.

Les formats d'enseignement

Les accrochages

Ils sont des moments collectifs de présentation des travaux plastiques. Les étudiants présentent leurs travaux dans un accrochage qui vise à tisser des liens formels et conceptuels entre leurs différents travaux. Les étudiants bénéficient du regard critique des enseignants et des étudiants.

→ Il s'agit d'un exercice formateur et d'un moment de partage.

Chacun y aiguise sa pensée critique en portant un regard constructif sur son propre travail et sur celui des autres.

Les ateliers de projet

Ils articulent la pratique plastique et la pensée théorique. Les étudiants travaillent, collectivement ou individuellement, sur un sujet qu'ils problématisent pour proposer une réponse plastique singulière et connectée aux enjeux de la création contemporaine. L'atelier de projet est régulièrement nourri par des apports conceptuels, techniques et méthodologiques dispensés par les enseignants ou par des intervenants invités.

→ D'année en année, les étudiants acquièrent une plus grande autonomie dans l'atelier de projet qu'ils nourrissent par leurs propres recherches.

Les bilans

Ils permettent à l'équipe pédagogique de prendre connaissance des travaux produits par l'étudiant pendant un semestre d'études. Les travaux peuvent être présentés de différentes manières : accrochage, présentation sur table, vidéo-projection, etc. Les bilans comprennent une présentation orale des travaux par l'étudiant suivi d'échanges avec les enseignants. Ils se déroulent dans le dialogue et ont vocation à accompagner les étudiants dans la poursuite de leur travail. Ils sont également un temps dédié à évaluer collectivement la façon dont le travail plastique se développe d'un point de vue artistique, technique et conceptuel au sein des différents enseignements.

Les enseignements pratiques

Ils sont des lieux d'apprentissages des techniques plastiques fondamentales, comme le dessin, la peinture, la sculpture, la maquette, etc. Ils permettent aux étudiants d'acquérir une maîtrise de ces techniques et de développer leur propre langage plastique.

Les enseignements théoriques

Couvrant des disciplines variées, comme l'histoire de l'art, l'histoire du design, la philosophie, l'écologie, l'art contemporain, etc., ils permettent aux étudiants d'acquérir les connaissances nécessaires à la compréhension du monde contemporain, au développement de leur esprit critique et à l'approfondissement de leur pratique plastique. Les enseignements théoriques sont dispensés lors de cours magistraux et plus rarement lors de workshops.

Les formations en ateliers

Dispensées par les responsables d'ateliers, elles permettent aux étudiants d'acquérir les fondamentaux techniques propres à chaque atelier : gravure, sérigraphie, vidéo, photographie, etc. Ces formations sont indispensables pour comprendre et exploiter les potentialités offertes par la maîtrise de la technique et pour acquérir une forme d'autonomie dans le travail au sein de chaque atelier.

Les rendez-vous individuels

Ils sont des moments privilégiés de travail entre un étudiant et un enseignant. Certains rendez-vous individuels sont imposés dans la formation, notamment dans le cadre du suivi de projet, de mémoire ou de diplôme. Les étudiants peuvent aussi solliciter l'expertise d'un enseignant sur un élément précis de leur travail plastique ou théorique.

Les voyages pédagogiques

Ils sont des moments collectifs de découvertes culturelles et artistiques. Ils peuvent concerner des étudiants de différentes options et années et se dérouler en France ou à l'étranger, sur une journée comme sur une semaine.

Les séminaires

Ils explorent un sujet de recherche à travers l'analyse de travaux de recherche, de lectures critiques, de présentations orales, etc. Ils accompagnent notamment les étudiants dans la préparation du mémoire et du projet de diplôme.

Les workshops

Ils sont des temps intensifs de découverte, d'exploration et de production pratique et/ou théorique qui se déroulent en général sur deux à cinq jours. Ils sont consacrés à l'investigation d'une thématique, d'une méthode ou d'une technique, etc., qui, le plus souvent, n'est pas abordée dans les enseignements réguliers. Les workshops engagent les étudiants vers de nouveaux horizons de travail.

Artem

Depuis sa création, Artem est un laboratoire pédagogique innovant. Ses principaux objectifs sont d'inventer, de développer et de mettre en œuvre

des formations et des projets interdisciplinaires, à la croisée des connaissances et des compétences scientifiques, artistiques, économiques et sociales. Ces projets et formations sont conçus pour être la source de propositions innovantes visant à répondre aux défis et enjeux complexes de notre société contemporaine.

De manière générale, les initiatives engagées par Artem Nancy sont génératrices de nouveaux modes de pensées adaptés à la résolution de questionnements nécessitant de sortir des cadres conventionnels, elles anticipent notamment l'émergence de nouveaux métiers au profit des actions de l'économie et de la société de demain.

Les formats pédagogiques Artem

Il y a actuellement deux formats pédagogiques Artem : les Ateliers Artem et Artem Insight. Ces enseignements, créés en lien avec les acteurs socio-économiques du territoire, proposent des approches transversales décloisonnant les disciplines enseignées par les trois écoles.

- Les **Ateliers Artem** sont de véritables laboratoires d'échanges où les étudiants des trois écoles apprennent à travailler ensemble.

Une quinzaine d'Ateliers Artem ont lieu chaque année à raison d'une journée par semaine entre les mois de septembre et avril. Ils offrent aux étudiants une ouverture à la culture, aux connaissances et aux disciplines des autres écoles ainsi qu'une expérience longue du faire ensemble. Les projets pédagogiques développés au sein des ateliers prennent appui sur des apports théoriques, méthodologiques et pratiques permettant la réalisation de projets interdisciplinaires favorisant l'apport de réponses innovantes à des questions technologiques, économiques, sociétales et environnementales. Les Ateliers Artem concernent les étudiants en licence 3.

- **Artem Insight**

Pendant une semaine de travail intensif, les étudiants réunis en équipes interdisciplinaires mettent en commun leurs connaissances et compétences pour aborder des problématiques économiques ou sociétales concrètes et complexes posées par des entreprises, des institutions publiques ou privées, des associations ou des collectivités. Les étudiants analysent les différentes facettes d'une question, des pistes ou des solutions issues de la vision transversale de l'ingénieur, du manager et du designer. L'ambition est d'engager un transfert de compétences croisées entreprise-étudiants et de plonger les étudiants au cœur des réalités du monde professionnel.

Artem Insight est une expérience de travail interdisciplinaire dont plus d'une dizaine de structures sont partenaires. Artem Insight concerne les étudiants de master 1.

Professionalisation

Stages

Les stages constituent une étape fondamentale dans le parcours de formation de l'étudiant. Ils sont un premier moment de confrontation avec l'univers professionnel et visent à développer les compétences professionnelles de l'étudiant. Ils peuvent être effectués en France ou à l'étranger dans des institutions, des entreprises ou dans des ateliers d'artistes ou d'artisans, en fonction du parcours de formation de l'étudiant.

Au premier cycle, un stage de 4 semaines est obligatoire, la nature et le moment de ce stage sont variables en fonction du projet de l'étudiant et des opportunités qui s'offrent à lui. Au deuxième cycle, un stage de 8 semaines est obligatoire, il doit se dérouler à la fin de la première année d'études. Au premier et au deuxième cycle, les stages se déroulent en dehors des activités pédagogiques de l'École.

L'étudiant peut également réaliser un stage long (environ 12 semaines) au semestre 8. Dans ce cas, les 30 ECTS du semestre 8 sont validés par équivalence par la réalisation de ce stage.

Tout stage obligatoire donne lieu à une restitution (rédaction d'un rapport de stage ou d'une présentation orale) évaluée par l'enseignant tuteur. L'organisme d'accueil doit également envoyer à la scolarité un rapport d'évaluation à l'issue du stage. Le stage doit être approuvé en amont par l'École et supervisé par un enseignant de l'option concernée, qui valide l'organisme d'accueil et les missions.

Pour effectuer un stage à l'étranger, l'étudiant doit contacter le service des relations internationales pour prendre connaissance des modalités de sa mise en œuvre.

Cycle de professionnalisation

Le cycle de professionnalisation est un programme de formation à destination des étudiants de première et deuxième années de master. Ce cycle a pour ambition de favoriser l'autonomie des étudiants, de renforcer leur capacité à structurer leurs projets et de soutenir leur insertion dans les milieux professionnels artistiques et culturels, en France comme à l'étranger.

Il comprend, pour chaque option, huit journées thématiques permettant un accompagnement approfondi et adapté aux enjeux et réalités des métiers de la création. Les ateliers abordent des thématiques variées et complémentaires comme le positionnement artistique et la posture professionnelle, l'entrepreneuriat, le cadre administratif, juridique et fiscal des statuts, la gestion de projets, la réponse à des appels à projets, la mise en réseau et l'ouverture professionnelle dans une perspective internationale, etc.

Le cycle de professionnalisation articule réflexion, mise en pratique et échanges avec des professionnels.

Les partenariats pédagogiques

L'École met en œuvre des partenariats pédagogiques, au 1^{er} et au 2^e cycles, avec des entreprises privées, des organismes publics, des associations, des institutions culturelles, des collectivités territoriales, etc., pour permettre aux étudiants d'expérimenter la création à « échelle 1 ». Ces partenariats instaurent un dialogue entre le monde professionnel et les étudiants leur offrant des opportunités concrètes de création, de diffusion et de professionnalisation.





Ressources

Atelier arts du feu

→ Responsable de l'atelier:

Nabil Ben Ameer

→ Jours et horaires

d'ouverture:

mercredi → vendredi

9 h 30 → 12 h 30

13 h 30 → 17 h 30

→ Capacité d'accueil:

15 étudiants

→ Équipement de sécurité à porter et/ou conditions d'accès à l'atelier, en fonction du travail à réaliser:

tablier ou blouse, masque

anti-poussière, lunettes

de protection, gants,

dispositifs d'extraction

des poussières et des gaz.

L'accès à l'atelier

nécessite la connaissance

et le respect des règles

de sécurité ainsi que

le port d'équipements

de protection individuelle.

→ Modalités de prise de rendez-vous:

inscription sur la fiche

de rendez-vous affichée

sur la porte de l'atelier

ou par mail

L'atelier arts du feu est un espace de production et d'expérimentation autour du volume, de la matière et des processus de transformation principalement en argile crue ou cuite, mais aussi en plâtre. L'atelier comprend trois espaces distincts : l'atelier argile, la zone de cuisson et d'émaillage, et l'atelier plâtre et moulage.

Ouvert à tous les étudiants, toutes options confondues, l'atelier favorise l'expérimentation, l'autonomie et l'entraide entre les étudiants. Dès la deuxième année de licence, le responsable d'atelier accompagne les étudiants dans la réalisation de leurs projets en fonction des besoins techniques, des matériaux utilisés et des moyens de production disponibles. Les projets sont développés à partir d'intentions présentées en amont, croquis, maquettes ou expérimentations pour construire une méthode de réalisation cohérente entre l'idée, les matériaux et les techniques employés.

L'atelier argile et la zone de cuisson permettent l'apprentissage par les étudiants de techniques traditionnelles et d'approches contemporaines du travail de l'argile (modelage, tournage, estampage, moulage, impression 3D, etc.). Les étudiants y réalisent des objets, des sculptures, des installations, des prototypes, des pièces uniques ou de petites séries. Ils apprennent à concevoir un projet depuis la transformation de l'argile jusqu'à son émaillage en passant par la cuisson.

L'atelier argile est équipé d'une extrudeuse, d'une croûteuse manuelle, d'une boudineuse électrique, d'une imprimante 3D et de tours de potiers, et la zone de cuisson de trois fours haute température, d'un four au gaz et d'une cabine d'émaillage, etc.

L'atelier plâtre occupe une place centrale au sein de l'atelier arts du feu. Il favorise les pratiques transversales autour du volume, du moulage et de l'expérimentation des matériaux et permet l'apprentissage et l'exploration de différentes techniques de mise en forme, de moulage, de reproduction et de transformation des matériaux (plâtre, silicone, latex, cire, etc.). Dans ce contexte, le plâtre, mais aussi le silicone, le latex ou la cire, sont principalement utilisés pour la fabrication de moules (matrices, moules, mère-moules, etc.) ou pour être associés à d'autres matériaux dans le cadre de projets artistiques, de design ou d'expérimentation.

Atelier CAO & CFAO

→ Responsable de l'atelier:
Alexandre Brugnani

→ Jours et horaires
d'ouverture:
CAO: 12 postes
en accès libre
CFAO:
lundi [ou] mercredi:
9 h → 13 h
jeudi :
9 h → 13 h / 14 h → 18 h

→ Capacités d'accueil:
CAO: 20 étudiants
CFAO: 12 étudiants
→ Modalités de prises
de rendez-vous:
prises de rendez-vous
par mail ou lors d'un entretien

L'atelier CAO & CFAO comprend deux espaces, l'un est dédié à la conception assistée par ordinateur (CAO) et l'autre à la conception et la fabrication assistées par ordinateur (CFAO) pour la production de prototypes.

L'atelier CAO permet aux étudiants de la première année de licence jusqu'à la dernière année de master d'être accompagnés dans la conception de leurs projets. Les étudiants présentent leurs intentions via des croquis et/ou des maquettes. Le responsable d'atelier les accompagne ensuite dans la recherche de la meilleure façon de mettre en œuvre le projet, au plus près de la pratique et des compétences de l'étudiant et en fonction des ressources disponibles. Cet atelier permet autant l'expérimentation que la réalisation aboutie de projets. Chaque étudiant qui le souhaite peut y approfondir une recherche dans le champ du design d'objet ou d'espace, mais aussi dans le champ de l'installation scénographique.

L'atelier de CAO dispose d'ordinateurs équipés des logiciels Fusion 360, Blender, SketchUp, Lumion, Rhino, 3dsmax, Photoshop, Illustrator, InDesign, Bambu Studio, Creality Print, IceSL-slicer.

L'atelier CFAO est un espace dédié au prototypage des projets, notamment de design. Le responsable d'atelier accompagne les étudiants dans l'apprentissage des outils numériques pour le design, l'art et la communication. Il dispose du matériel nécessaire au prototypage, imprimantes 3D plastiques, résine et céramique, découpeuse laser, mais aussi de casques de VR et d'un laboratoire d'électronique avec Arduino, Raspberry PI, etc.

Ressources

Atelier Images imprimées

→ Responsable de l'atelier:
Antonin Malchiodi

→ Jours et horaires
d'ouverture:
mercredi → vendredi
9 h → 17 h 30
→ Capacités d'accueil:
15 étudiants

→ Modalités de prises
de rendez-vous:
prise de rendez-vous par mail
ou lors d'un entretien

Ouvert aux étudiants de licence et de master, l'atelier images imprimées est un pôle d'expérimentation dédié à la multiplication de l'image. Il est structuré autour de trois spécialités : la gravure, la sérigraphie et la typographie.

L'atelier, à la fois lieu de transmission, d'apprentissage et d'expérimentation, propose un parcours pédagogique progressif. En première et deuxième année de licence, l'enseignement est fondé sur des sujets dirigés : les étudiants découvrent et apprennent la rigueur des protocoles techniques, de l'insolation des cadres à la manipulation des presses. Cette phase d'initiation permet d'acquérir les bases fondamentales de la chaîne graphique et de la chimie des encres. À partir de la troisième année de licence et jusqu'en dernière année de master, l'atelier devient un espace de recherche en autonomie. Les étudiants y développent leurs projets en vue du passage des diplômes. À cette étape du parcours pédagogique, un dialogue nourri avec le responsable d'atelier permet d'adapter les techniques aux intentions artistiques. Qu'il s'agisse d'édition, d'affiche ou d'hybridation numérique, l'atelier accompagne chaque étudiant dans la transformation d'une idée plastique en un objet imprimé singulier.

L'atelier sérigraphie dispose de deux tables de sérigraphie ainsi qu'un carrousel textile. L'atelier gravure dispose de quatre presses tailles douces et d'une presse lithographique et l'atelier typographique dispose d'une grande réserve de casses plomb et bois ainsi que de deux presses à éprouve et d'une platine Heidelberg.

Atelier impressions numériques

→ Responsable de l'atelier:
Arno Dexet

→ Jours et horaires
d'ouverture:
lundi → vendredi
10h 30 → 18h
→ Capacités d'accueil:
8 étudiants

→ Modalités de prises
de rendez-vous:
la prise de rendez-vous
se fait uniquement
en personne à l'atelier

L'atelier impressions numériques permet la production d'impressions numériques de haute qualité. Les étudiants sont accompagnés dans la réalisation de leurs projets dans un objectif d'apprentissage des contraintes techniques de la chaîne graphique numérique. L'atelier imprime des grands formats, des multiples, des éditions, etc. Le responsable d'atelier accompagne également les étudiants dans l'assemblage et le façonnage de leurs objets imprimés. L'atelier est équipé d'une imprimante à jet d'encre (RVB 11 couleurs, 100 cm de large) pour les grands formats, d'une presse numérique pour les éditions, d'un plotter de découpe vinyle (127 cm de large), d'un massicot, d'une cisaille, d'une relieuse semi-automatique à chaud, de scanners A3, etc.

Ressources

Atelier photographie et image

→ Responsable de l'atelier:
Arno Paul

→ Jours et horaires
d'ouverture:
mardi, jeudi + vendredi
9 h → 13 h
13 h 30 → 17 h 30

→ Capacités d'accueil:
Studio: 3 étudiants

Banc de reproduction:
1 étudiant

Espace de numérisation
et découpe: 5 étudiants

Labo développement
pellicule: 1 étudiant

Labo tirages argentiques:
4 étudiants

→ Équipement de sécurité
à porter obligatoirement
et/ou conditions d'accès
à l'atelier:

protections liées
à la manipulation des chimies
du laboratoire

→ Modalités de prises
de rendez-vous:
via le site internet et agenda
en ligne de l'atelier

L'atelier photographie et image accompagne les étudiants dans la réalisation de leurs projets en art, design et communication, en lien avec les enseignements et les temps de restitution (bilans, diplômes, expositions). L'atelier permet l'usage des outils de prise de vue, du laboratoire argentique, de la numérisation et de l'impression de tirages d'art, en laissant place à l'expérimentation.

Le responsable d'atelier assure un accompagnement technique, méthodologique et artistique, depuis la définition des besoins jusqu'à la finalisation des photographies et des supports visuels. Il contribue également au développement de la culture photographique — depuis ses origines au 19ème siècle jusqu'à la photographie contemporaine —, des étudiants.

L'atelier dispose de nombreux équipements, appareils photo numérique et argentique (35 mm, moyen-format, chambre), studio photo complet (flashes, boîtes à lumières, etc.), banc de reproduction, laboratoire photographique (développement des pellicules, tirages, etc.), scanners, imprimante, etc.

Atelier vidéo, film & son

→ Responsables de l'atelier :

Vincent Vicario
et Fabien Rennet

→ Jours et horaires

d'ouverture :

mardi → vendredi
9 h → 18 h
horaires variables
en fonction des salles

→ Capacités d'accueil :

Plateau de prise de vues :

16 étudiants

Salle de montage N209 :

12 étudiants

Étalonnage –

mastering N211 :

2 étudiants

Banc titre animation N210 :

2 étudiants

Studio son : 5 étudiants

→ Modalités de prises de rendez-vous :

accès libre à la salle N209
et prise de rendez-vous
par mail à :
video@mail.ensa-nancy.fr
pour les autres salles

L'atelier vidéo, film & son est un ensemble de trois espaces de création dédiés aux pratiques contemporaines de l'image en mouvement et du son. Pensé comme un lieu d'expérimentation et de recherche, l'atelier soutient le développement des pratiques documentaires, fictionnelles, performatives et hybrides — de l'écriture à la réalisation finale — des étudiants.

Les responsables d'ateliers dispensent des formations aux fondamentaux pendant les premières années de licence. Ensuite, sur l'ensemble du cursus et en lien avec les équipes pédagogiques des options art, communication et design, ils accompagnent les étudiants dans la réalisation de leurs projets, tant d'un point de vue technique, méthodologique qu'artistique.

L'atelier comprend un plateau de prises de vues pour le tournage vidéo et filmique avec un large équipement professionnel (lumières, caméras numériques, etc.), une salle d'expérimentation analogique (magnétique, pellicule 16 mm) ainsi qu'un banc-titre pour l'animation traditionnelle. Il comprend également un studio de prise de sons et de création sonore qui permet d'explorer l'enregistrement, le mixage, la composition et les relations entre son et image. Enfin, il dispose d'un espace équipé de postes informatiques dédiés à la post-production numérique, montage, étalonnage, effets visuels, animation numérique, et à la diffusion.

Ressources

Atelier volumes construits / bois & métal

→ Responsables de l'atelier :

Julien Riffault
et Pierre Trotot

→ Jours et horaires d'ouverture :

mardi → vendredi
9 h → 12 h / 14 h → 17 h

→ Capacités d'accueil :

8 étudiants

→ Équipement de sécurité
à porter et/ou conditions
d'accès à l'atelier :
chaussures de sécurité
et équipement de protection
individuel en relation
avec le poste de travail.
L'accès à l'atelier nécessite
la connaissance et le respect
des règles de sécurité ainsi
que le port d'équipements de
protection individuelles.

→ Modalités de prises
de rendez-vous :
les prises de rendez-vous
se font par mail
ou lors d'un entretien

L'atelier de volumes construits est un espace dédié à la construction de volumes par l'apprentissage des techniques de découpes, d'usinages et d'assemblages du bois, du métal et de certains polymères. Les responsables d'atelier transmettent aux étudiants les connaissances nécessaires à l'élaboration d'un projet en volume ainsi que les bases en matériaux et techniques de mise en œuvre.

En première année de licence, l'ensemble des étudiants est initié aux bonnes pratiques de travail et à l'usage, dans le respect des protocoles de sécurité, de certaines machines et équipements électroportatifs. En deuxième année, les étudiants qui le souhaitent approfondiront ces apprentissages lors d'exercices nécessitant un usage soutenu des moyens mis à disposition dans l'atelier. En troisième année, puis en master, le travail en atelier est lié aux projets des étudiants qui y réalisent leurs maquettes de principe et leurs prototypes.

Le travail régulier au sein de l'atelier permet aux étudiants d'acquérir les bases d'une certaine autonomie dans la pratique du bois et du métal.

Pour le travail du métal, l'atelier dispose de machines de découpes, sciages, cintrage, perçages, finition et tournage et, pour le travail du bois, de scie à ruban, scie circulaire, dégauchisseuse raboteuse, toupie, tour à bois, perceuse à colonne, ponceuses, etc.

Le magasin de prêt

→ Responsables du magasin de prêt:

Éric Lacroix
et Enguerran Willaume-Real

→ Jours et horaires d'ouverture:

lundi → vendredi
8 h 30 → 16 h

→ Modalités d'emprunt:

Le matériel peut soit être réservé, soit être retiré spontanément auprès d'Éric Lacroix, d'Enguerran Willaume-Real ou de Lucas Claude.

Le retrait de matériel fait toujours l'objet d'un échange avec le chargé du magasin afin de s'assurer du besoin et des disponibilités. L'emprunteur doit se conformer aux conseils de bon usage dispensés par le personnel de l'école.

Le retrait du matériel fait l'objet du remplissage d'une fiche, il est accordé pour une durée de 3 jours maximum. L'emprunt de matériel n'est pas possible pendant les vacances d'été. Ainsi, l'ensemble du matériel emprunté doit être restitué au plus tard le dernier jour des dernières soutenances de diplômés de l'année scolaire en cours.

Le magasin de prêt met à disposition du matériel audiovisuel et informatique, qui permet à la fois la production (appareils photo, caméras, etc.) et la présentation (écrans, vidéoprojecteurs, etc.) des travaux des étudiants. La liste du matériel empruntable est affichée sur la porte d'entrée du magasin.

Responsabilité de l'emprunteur

Le prêt de matériel appartenant à l'École est soumis à l'accord préalable du personnel habilité et fait l'objet d'une formalisation. Ce prêt, pour une utilisation à l'intérieur comme à l'extérieur de l'École, engage l'emprunteur à prendre en charge les frais de réparation ou de remplacement des biens empruntés en cas de dommage matériel, de perte ou de vol. L'emprunteur se doit de vérifier, auprès de son assureur, de la couverture intégrale des risques et pour un montant de garantie suffisant.

Le matériel doit rester sous la garde personnelle de l'emprunteur.

Ressources

La médiathèque Artem

→ Interlocutrices

privilégiées:

Hélène Schneider,
responsable adjointe
de la médiathèque
et Mélanie Mainnemarre,
assistante de bibliothèque

→ Jours et horaires

d'ouverture:

lundi → jeudi

8 h 30 → 21 h

vendredi

8 h 30 → 18 h 30

→ Capacités d'accueil:

2 salles de lecture
proposant 300 et 200 places
avec des tables électrifiées
et 48 places au 2^e niveau,
constituant l'espace silence,
pour un travail individuel
calme et sur des longs temps
de présence.

→ Collections interrogeables

via le catalogue commun

Ulysse au réseau

des 27 bibliothèques

universitaires de Lorraine:

<https://ulyssse.univ-lorraine.fr/>

→ Modalités d'emprunt:

une authentification
individuelle de chaque
usager permet l'accès
à un compte lecteur,
ainsi que la réservation
et la livraison de documents
à la médiathèque. Le prêt,
le retour des documents
et la prolongation
du prêt peuvent se faire
en autonomie grâce à 3
bornes automatiques de prêt
et à distance.

→ Espaces culturels,

pédagogiques

et collaboratifs:

7 espaces pédagogiques

et collaboratifs: 3 à 8 places

aux aménagements

et ambiance de travail

homogènes

1 salle de formation

pédagogique:

18 places + 1 formateur

1 hall d'exposition

avec distributeurs de boissons

et coin café pouvant

accueillir des animations

culturelles

3 espaces conviviaux

alliant mobilier de détente

et causeuses phoniques.

Implantée au cœur du Campus Artem, la médiathèque propose un fonds documentaire transversal en art et création, technologie et management, issu de la fusion de trois fonds documentaires : l'un relevant de la Direction de la documentation et de l'édition (BU Gestion et BU Mines) l'autre du fonds de la bibliothèque de l'Ensad Nancy et le dernier issu des acquisitions courantes d'ICN Business School. Elle accueille les étudiants et les usagers de l'Alliance Artem ainsi que ceux notamment d'ISAM-IAE Nancy-UL.

Accessible depuis la galerie Artem, la médiathèque est installée sur deux étages, couverts par un réseau Wi-Fi (eduroam). Elle offre un environnement innovant alliant technologies de l'information avec connectique intuitive et simplifiée, en réponse aux attentes d'évolution des méthodes de travail, en stimulant l'aspect collaboratif et favorisant la gestion de projet des étudiants, futurs professionnels.

Le fonds documentaire en art, technique des sciences des matériaux, management représente 1300 mètres linéaires de collections accessibles en libre accès s'appuyant sur la classification commune Dewey.

Une bibliothèque numérique est accessible sur place via un environnement numérique de travail qui permet une recherche fédérée sur 60 bases de données interdisciplinaires, 2 millions de documents, 30 000 revues électroniques, 500 e-books.

De plus, la médiathèque possède un fonds patrimonial en art composé d'ouvrages du XVI^e au XX^e siècle, de fonds d'arts graphiques, de fonds d'estampes japonaises, autochromes, de moulages en plâtre, etc., propriété de l'Ensad Nancy, exploité dans des bases de données et valorisé notamment lors d'expositions.

En appui de la pédagogie, le personnel de la médiathèque accompagne les usagers à la recherche documentaire et à la maîtrise des outils de la bibliothèque numérique. Leur mission est d'offrir les ressources nécessaires aux recherches et aux projets des publics étudiants, de les aider dans leur appréhension de la diversité des disciplines (art, technologie et management), de la pensée et du monde d'aujourd'hui, de les accompagner dans leurs expérimentations et recherches documentaires.

International

Située à proximité de quatre frontières (Allemagne, Belgique, Luxembourg, Suisse), l'Ensad Nancy est un établissement résolument ouvert sur l'international avec 15 % d'étudiants internationaux, une vingtaine de nationalités représentées, 46 conventions de partenariat dans 21 pays et un dispositif d'accueil des étudiants et artistes internationaux.

Mobilité des étudiants

Les étudiants de 2^e année de licence et de 1^{er} année de master peuvent partir en séjour d'études ou en stage à l'étranger au 2^e semestre. Il s'agit de mobilités créditées accompagnées financièrement par différents dispositifs de bourses, parmi lesquels Erasmus+ et l'aide à la mobilité internationale du ministère de la Culture (AMI).

Modalités de candidature

Un appel à candidature est lancé par e-mail en début d'année civile auprès des étudiants de 1^{re} et 3^e année de licence pour un départ l'année universitaire suivante. Les candidatures sont soumises pour avis à l'ensemble des enseignants de l'option, qui peuvent être amenés à effectuer un classement pour l'obtention d'une bourse Erasmus+. Si le projet est validé, les étudiants candidats à un séjour d'études sont invités à constituer un dossier en anglais (sauf pour les pays francophones) comprenant :

- un CV ;
- une lettre présentant leur projet dans l'établissement/entreprise d'accueil ;
- un portfolio.

Ce dossier est transmis à l'établissement d'accueil choisi qui se prononce sur l'acceptation, ou non, de l'étudiant. Les étudiants candidats à un stage peuvent, quant à eux, commencer leur recherche de stage, puis faire établir une convention par l'Ensad Nancy.

À noter : pour les étudiants rejoignant l'Ensad Nancy en 2^e année de licence ou en 1^{re} année de master, un nouvel appel à candidature peut être lancé en septembre, sous réserve du nombre de bourses Erasmus disponibles.

Financements

La mobilité peut être financée grâce à différents dispositifs de bourses :

- Erasmus+ : 225 € à 700 €/mois (+ 150 €/mois pour un stage) en fonction de la destination et des crédits disponibles + une aide forfaitaire pour le transport ;
- Ministère de la Culture (AMI) : jusqu'à 400 €/mois pour les boursiers uniquement ;
- Région Grand Est : consulter la page <https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/mobilite-internationale-etudiants/>
- Ville de Kanazawa, Japon : 600 €/mois pour une année d'études à l'Université des beaux-arts de Kanazawa, en césure, en 2^e année de master (une seule bourse par an).

À noter que :

- la participation au programme Erasmus+ soumet l'étudiant à la signature d'un contrat de financement et d'un contrat pédagogique Erasmus+ ;
- le programme Erasmus+ est engagé dans une politique d'inclusion qui permet à certains étudiants selon des critères précis* de percevoir un supplément de bourse de 250 €/mois, sur justificatif ;
- l'utilisation de moyens de transport éco-responsables (train, bus, covoiturage) est encouragée par le programme Erasmus+ ;
- la procédure de candidature est mise à jour chaque année et disponible sur cette page : <https://ensad-nancy.eu/mobilite-des-etudiant-es/>

* Étudiants boursiers à l'échelon 4 à 7 ; étudiants en situation de handicap ; étudiants en situation d'affection de longue durée.

DESTINATIONS POUR LES SÉJOURS D'ÉTUDES

Écoles partenaires

Allemagne

Dessau → Hochschule Anhalt
(Bauhaus Campus)
Düsseldorf → Hochschule Düsseldorf
Höhr Grenzhausen → Institut
für Künstlerische Keramik und Glas
Karlsruhe → Hochschule für Gestaltung
Kiel → Muthesius Kunsthochschule
Mayence → Hochschule Mainz
Mayence → Johannes Gutenberg Universität
Offenbach am Main → Hochschule
für Gestaltung
Sarrebruck → Hochschule
der Bildenden Künste Saar, HBK

Belgique

Bruxelles → École de recherche
graphique (ERG)
Bruxelles → École nationale supérieure
des arts visuels (ENSAV), La Cambre
Bruxelles/Gand/Genk/Leuven
→ LUCA School of Arts
Liège → École supérieure des arts Saint-Luc

Brésil

Rio de Janeiro → Universidade Federal
do Estado do Rio de Janeiro

Bulgarie

Sofia → New Bulgarian University
(Faculty of Design & Faculty of Fine Arts)

Canada

Chicoutimi → Université du Québec
à Chicoutimi (UQAC)
Halifax → Nova Scotia College of Art
and Design University
Montréal → University of Concordia
(Faculty of fine arts)

Espagne

Madrid → Universidad Complutense
(Facultad de Bellas Artes)
Valencia → Escola d'Art i Superior
de Disseny de València (EASD València)

Estonie

Tallinn → Estonian Academy of Arts (EKA)

États-Unis

New York City → Pratt Institute
(School of Design)

Irlande

Dublin → National College of Art and Design

Israël

Jérusalem → Bezalel Academy
of arts and design

Italie

Faenza → Istituto Superiore
per le Industrie Artistiche (ISIA)
Ferrara → Università degli studi
Macerata → Accademia di belle arti Macerata
Milan → Accademia di belle arti di Brera
Rome → Accademia di belle arti di Roma

Japon

Kanazawa → Université
des beaux-arts de Kanazawa

Lituanie

Vilnius → Vilnius Academy of Arts

Pologne

Cracovie → Jan Matejko Academy
Academy of Fine Arts
Lublin → Maria Curie-Skłodowska
University
Varsovie → Academy of Fine Arts

International

Portugal

Caldas da Rainha → Politécnico de Leiria – Escola Superior de Artes e Design (ESAD CR)

République tchèque

Ostrava → University of Ostrava (Faculty of Fines Arts and Music)

Prague → Academy of Arts, Architecture and Design in Prague (UMPRUM)

Ústí nad Labem → Jan Evangelista Purkyně University (Faculty of Art and Design)

Roumanie

Cluj Napoca → Universitatea de Artă și Design

Royaume-Uni

Newcastle Upon Tyne → Newcastle University (School of Arts and Culture)

Reading → University of Reading (Department of Typography and Graphic Communication)

Suisse

Bâle → University of Applied Sciences and Arts Northwestern Switzerland (Basel Academy of Art and Design)

Sierre → École de design et haute école d'art du Valais (EDHEA)

Taiwan

Taipei → National Taipei University of Education (Department of Arts and Design)

Turquie

Istanbul → Yildiz technical university – Faculty of Art and Design

Istanbul → Sabanci University – Visual arts and visual communication design

En fonction des contextes géopolitiques internationaux, certains partenariats pourraient être susceptibles de ne pas être activés.

Soutien linguistique

Différents dispositifs sont mis en place pour vous permettre de progresser en langues étrangères :

- **cours d'anglais** ;
- **workshops en anglais** ;
- possibilité de **suivre des cours d'autres langues étrangères** sur le campus (sur demande auprès du service des relations internationales et dans la limite des places disponibles) ;
- **accès à des cours de langues en ligne** sur la plateforme academy.europa.eu pour les étudiants qui préparent un projet de mobilité.

Accueil des étudiants et artistes internationaux

L'Ensad Nancy accueille de nombreux étudiants internationaux dans le cadre de ses programmes d'échanges, ainsi que des étudiants régulièrement inscrits et des artistes

en résidence. Des dispositifs d'accueil spécifiques sont mis en place pour faciliter leur intégration :

- **activités d'orientation** pour les étudiants en échange (réunions d'information, visites, rencontres) ;
- **cours de français langue étrangère** ;
- **accompagnement** pour les différentes démarches administratives (affiliation à la sécurité sociale, ouverture d'un compte en banque, demande ou renouvellement de titre de séjour, etc.) ;
- **organisation d'événements internationaux**.

Trouver un stage / une mission de volontariat à l'étranger

Ces deux sites web recensent de nombreuses offres de stages à l'étranger :

- erasmusintern.org (site spécialisé dans les offres de stages à l'étranger pour les étudiants) ;
- profilculture.com (site d'offres d'emplois et de stages dans les secteurs culturels et artistiques, en France et à l'étranger) ;
- youth.europa.eu/solidarity/young-people/volunteering_fr

Ce site présente les offres de volontariat du programme Corps européen de solidarité de l'Union européenne.

Réseaux d'appartenance

L'Ensad Nancy est membre d'ELIA (European League of Institutes of the Arts) et du réseau Campus Art de Campus France. L'école est très active auprès des Instituts culturels

français et étrangers (Institut Goethe notamment), de l'OFAJ (Office franco-allemand pour la jeunesse) et de Relais Culture Europe. Elle cultive la coopération transfrontalière avec les pays de la Grande Région (Allemagne, Belgique, Luxembourg).

Contact

→ Caroline **Barjon**

Reponsable des relations
internationales

international@ensa-nancy.fr

T +33 (0)3 83 41 68 83

Vie étudiante

Les associations

Bureau des étudiants (BDE)

Organisé sous forme d'association 1901, le BDE a pour objet d'organiser des manifestations artistiques et culturelles ; de renseigner et d'aider les étudiants dans leurs recherches de projets ; de favoriser les dialogues et les rencontres entre les étudiants et le monde artistique. Les adhésions et cotisations, comme la constitution de l'assemblée générale, du conseil d'administration et du bureau sont régies par les statuts de l'association.

→ bde@mail.ensa-nancy.fr

Récupérathèque Le Recoin

Depuis février 2024, une récupérathèque d'initiative étudiante s'est installée selon le modèle de la Fédération des Récupérathèques. Il s'agit d'un espace coopératif dédié à l'échange et à la circulation de matériaux de réemploi au sein d'une communauté. Elle fonctionne avec sa propre monnaie et a pour ambition de promouvoir un modèle économique soutenable basé sur la gouvernance partagée, la solidarité et le lien social. L'association Le Recoin a été créée en février 2025.

→ le.recoin@mail.ensa-nancy.fr

Association sportive Ensad Sport (ASES)

En juin 2024 a été créée l'Association Sportive Ensad Sport (ASES), affiliée à la Fédération Française du Sport Universitaire (FF Sport U). Elle a pour objet de développer, favoriser et organiser la pratique sportive de compétitions universitaires nationales et internationales pour les étudiants de l'établissement.

→ ases@mail.ensa-nancy.fr

Contribution Vie Étudiante & de Campus (CVEC)

Créée par la loi du 8 mars 2018, la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) est « destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiant.es et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé... » (Art. 12 Loi n° 2018-166 du 8 mars 2018).

Cette contribution annuelle est versée annuellement par les étudiants post-bac avant leur inscription administrative. Elle est ensuite répartie entre les établissements publics d'enseignement supérieur et les Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) afin de financer des actions qui soutiendront la qualité de la vie étudiante et de campus.

À l'Ensad Nancy, les fonds CVEC sont utilisés pour les différents programmes :

- la commission de soutien financier aux étudiants qui se tient deux fois par an ;
- la création d'une récupérathèque d'initiative étudiante ;
- la sensibilisation à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles ;
- le soutien aux projets initiés par les associations étudiantes ;
- l'accueil et l'intégration des nouveaux étudiants.

Pour tout renseignement et inscription :

→ cvec.etudiant.gouv.fr

Sport

Le statut d'étudiant donne accès au Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS). Il permet de bénéficier des installations sportives universitaires et de réductions pour la pratique de certains sports, contre paiement d'une cotisation annuelle auprès du SUAPS de l'Université de Lorraine.

→ sport.univ-lorraine.fr/

Actions sociales

Bourses sur critères sociaux

La bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux est accordée à l'étudiant confronté à des difficultés matérielles ne lui permettant pas d'entreprendre ou de poursuivre des études supérieures. L'étudiant doit par ailleurs satisfaire à des critères d'âge, de diplôme et de nationalité. Conditions d'âge : être âgé de moins de 28 ans au 1er septembre de l'année de formation supérieure, dans le cas d'une première demande de bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux. À partir de 28 ans, l'étudiant ne doit pas interrompre ses études pour continuer à bénéficier d'une bourse.

Ces bourses sont réservées aux étudiants français, des conditions spécifiques s'appliquent pour les étudiants étrangers.

Pour effectuer une demande de bourse sur critères sociaux, vous devez constituer votre dossier social étudiant (DSE) sur internet :

→ messervices.etudiant.gouv.fr

L'aide spécifique allocation annuelle culture (ASAA-C)

L'aide spécifique allocation annuelle culture est un dispositif réservé aux étudiants relevant d'un établissement du ministère de la Culture. Elle peut leur être attribuée, après un refus de bourse sur critères sociaux, dans les cas suivants :

- l'étudiant est en situation d'autonomie avérée qui ne bénéficie plus du soutien matériel de ses parents ;
- l'étudiant est en rupture familiale ;
- l'étudiant est en reprise d'études au-delà de 28 ans ;
- l'étudiant demeure seul sur le territoire français ;
- l'étudiant est élevé par un membre de sa famille sans décision judiciaire.

Cette aide est allouée, après examen de la situation, par le service social du CROUS concerné. Toute difficulté particulière non prévue ci-dessus, peut donner lieu au versement d'une aide spécifique annuelle, si la commission sociale le juge légitime.

L'aide spécifique allocation annuelle culture est l'équivalent d'une bourse sur critères sociaux (même échelon). Elle permet ainsi l'exonération des droits d'inscription dans les écoles éligibles et de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC).

Comme pour la demande de bourse sur critères sociaux, l'aide spécifique allocation annuelle culture (ASAAC) est effectuée chaque année à l'aide du dossier social étudiant, sur internet :

→ messervices.etudiant.gouv.fr

Vie étudiante

Commission de soutien social de l'Ensad Nancy

Pour pallier aux situations sociales non prises en compte par la bourse sur critères sociaux et l'aide spécifique d'allocation annuelle culture, l'Ensad Nancy propose depuis 2019 une assistance financière avec l'organisation d'une commission de soutien social. La commission, qui réunit la responsable des études et de la scolarité et une chargée de scolarité de l'établissement s'appuie sur l'expertise des assistantes sociales du Crous pour étudier les demandes des étudiants. Deux commissions sont organisées par an. La commission peut être mobilisée en cas d'urgence. Les fonds alloués à la commission proviennent pour partie de la CVEC.

Santé

Assurance maladie / Mutuelle

Dès l'âge de 18 ans, pour l'Assurance Maladie, vous n'êtes plus ayant droit, vous devenez assuré : vous gérez l'administration de votre santé et vous n'êtes plus rattaché à vos parents (ou représentant légal).

Vous devez ainsi :

1. Ouvrir votre compte ameli :
<https://www.ameli.fr/meurthe-et-moselle/assure/remboursements/suivre-remboursements/compte-ameli>
2. Déclarer votre médecin traitant
3. Prendre une mutuelle

Nota : il existe une mutuelle proposée par la sécurité sociale sous conditions de ressource :

→ <https://www.ameli.fr/meurthe-et-moselle/assure/droits-demarches/difficultes-acces-droits-soins/complementaire-sante>

Service de Santé Étudiante (SSE)

En tant qu'étudiant de l'Ensad Nancy, vous avez accès au Service de Santé Étudiante (SSE) de l'Université de Lorraine. Le SSE propose aux étudiants des consultations gratuites et confidentielles sur les campus de l'Université de Lorraine.

Les services proposés :

- visite médicale obligatoire pour les nouveaux étudiants : sur convocation à un rendez-vous fixé par l'Ensad Nancy avec le SSE ;
- consultations en gynécologie, nutrition, addictologie, psychologue ;
- accueil infirmier ;
- dépistage ;
- vaccination.

Pour en savoir +

Service de Santé Étudiante / Université de Lorraine

- Campus lettres et sciences humaines – Maison de l'étudiant,
23 boulevard Albert 1^{er}, 54 000 Nancy
T +33 (0)3 72 74 05 71 (secrétariat médical)
T +33 (0)3 72 74 05 75 (secrétariat social)
lundi → vendredi, 7 h → 17 h
-

Santé mentale

Santé Psy Étudiant

Le dispositif Santé Psy Étudiant permet un accès gratuit pour 12 séances chez un psychologue en libéral, sur prescription de votre médecin traitant (ou d'un médecin du Service de Santé Étudiante).

Retrouvez toutes les informations utiles sur le site :

→ santepsy.etudiant.gouv.fr

Consultation psychologue / Service de Santé Étudiante

Consultations individuelles et gratuites avec un psychologue du Service de Santé Étudiante de l'Université de Lorraine.

Pour prendre rendez-vous :

→ Sur le Campus Lettres et Sciences Humaines :

+33 (0)3 72 74 05 71 (secrétariat médical)

→ Sur le Campus Vélodrome :

+33 (0)3 72 74 05 51

Happsy Line / CROUS

Consultations individuelles avec un psychologue par webcam, offerte par le CROUS Lorraine gratuitement et en toute confidentialité, sur rendez-vous.

Pour prendre rendez-vous :

→ +33 (0)6 27 86 91 83

rdv.apsytude@gmail.com

Consultation psychopraticienne / Ensad Nancy

L'Ensad Nancy met à disposition gratuitement de ses étudiants des rendez-vous individuels auprès d'une psychopraticienne. Les rendez-vous sont fixés par l'intermédiaire du service de la scolarité.

Merci de vous adresser à :

→ Delphine Ledroit,

responsable études, scolarité et vie étudiante

delphine.ledroit@ensa-nancy.fr

+33 (0)3 83 41 62 83

3114: numéro national de prévention du suicide

Si vous êtes en détresse et/ou avez des pensées suicidaires, si vous voulez aider une personne en souffrance, vous pouvez contacter ce numéro national de prévention du suicide. Le 3114 est accessible 24h/24 et 7j/7, gratuitement, en France entière. Un professionnel du soin, spécifiquement formé à la prévention du suicide, sera à votre écoute.

→ Sur le site 3114.fr

vous trouverez des ressources pour mieux comprendre la crise suicidaire et des conseils pour la surmonter.

Vie étudiante

Assurance maladie / étudiants étrangers

Les étudiants internationaux originaires de pays hors de l'Union européenne doivent s'inscrire à l'Assurance Maladie française. Cette inscription concerne également les étudiants internationaux issus de l'Union européenne qui ne disposent pas d'une carte européenne d'assurance maladie.

Comment s'inscrire ?

- me rendre sur le site : etudiant-etranger.ameli.fr ;
- je saisis mes infos et je téléverse les justificatifs obligatoires ;
- je crée mon espace personnel et télécharge mon attestation provisoire ;
- j'ouvre mon compte personnel sur ameli.fr et demande ma carte vitale ;
- je déclare mon médecin traitant lors d'une consultation en France.

Pour préparer son inscription, plusieurs documents sont nécessaires : une attestation d'inscription à l'Ensad Nancy ou un certificat de scolarité, un justificatif d'état civil tel qu'un acte de naissance, ainsi qu'un relevé d'identité bancaire (RIB).

Comment contacter l'assurance maladie ?

- appeler le 3646 ;
- aller à la CPAM du 9, Boulevard Joffre à Nancy ;
- envoyer un mail via son compte sur ameli.fr

Enfin, afin de bénéficier d'un meilleur remboursement des frais de santé, il est conseillé d'adhérer à une complémentaire santé privée. Les étudiants disposant de revenus modestes peuvent également demander à bénéficier de la Complémentaire santé solidaire (CSS).

Handicap

L'Ensad Nancy a adopté la charte relative à l'accessibilité des parcours d'études au sein de l'enseignement supérieur culture.

L'Ensad Nancy a également nommé un référent handicap qui est garant de l'application du dispositif d'accompagnement des étudiants en situation de handicap et suit la mise en œuvre de la charte d'accessibilité de l'établissement.

Référente handicap :

- Amélie France
amelie.france@ensa-nancy.fr
T +33 (0)3 83 41 62 84
-



Égalité & diversité

Charte égalité femmes/hommes

L'égalité des femmes et des hommes est un droit fondamental pour toutes et tous, et constitue une valeur capitale pour la démocratie. Afin d'être pleinement accompli, ce droit ne doit pas être seulement reconnu légalement, mais il doit être effectivement exercé et concerner tous les aspects de la vie : politiques, économiques, sociaux et culturels. Toutes les discriminations doivent être combattues avec force et la lutte contre les attitudes discriminantes doit être placée en préambule de toute réflexion et de toute action. L'Ensad Nancy est un lieu de transmission, de savoir et d'émancipation, un espace de réflexion et de mise en œuvre de questionnements liés aux problématiques sociétales contemporaines. Elle est donc traversée par ces enjeux aussi bien dans le travail des étudiants que dans la vie quotidienne de l'établissement. L'Ensad Nancy est depuis de nombreuses années un espace de construction et d'affirmation de l'identité de chacun. La force de la pédagogie de projet qui est au cœur de l'École tient à des modes de travail spécifiques et à une liberté de création qui sont essentiels. Le face-à-face pédagogique est centré sur le projet de l'étudiant dans une construction de soi qui interroge sans cesse l'espace personnel. De ce fait, l'Ensad Nancy doit rester un lieu dans lequel les questions de l'intime, de l'autobiographique, du corps et des identités au sens le plus large du terme continuent d'être travaillées tout en veillant à ce que chacun soit respecté dans ce qu'elle ou il est, sans discrimination. Si dans les écoles, comme dans le champ de l'enseignement supérieur en général, certaines conditions peuvent être propices au harcèlement et à toutes sortes de dominations, elles créent aussi des contextes favorables pour les questionner et les combattre. La philosophie de l'Alliance Artem est aussi une force qui interroge et donc favorise le développement de la diversité sous toutes ses formes.

À ce titre, l'Ensad Nancy s'engage à :**1. Politique générale de l'établissement**

- 1.1 Intégrer à tous les projets de l'établissement la dimension de l'égalité entre les femmes et les hommes. S'engager également à veiller au respect mutuel entre les genres et à lutter contre les stéréotypes et toutes les discriminations.
 - 1.2 Rédiger les documents administratifs et des textes où figurent le féminin et le masculin, ou par défaut des formes épicènes, et ne comportant pas de formulation discriminante.
 - 1.3 Publier annuellement un état des lieux statistique genré sur tous les aspects de la vie de l'établissement et organiser la discussion sur ces données au sein des instances consultatives et décisionnaires.
 - 1.4 Organiser des actions de sensibilisation sur les questions d'égalité entre les femmes et les hommes.
 - 1.5 Mettre à disposition des personnels des ressources documentaires sur les questions d'égalité entre les femmes et les hommes.
 - 1.6 Appliquer les préconisations présentées dans le guide « recrutons sans étiquette », qui détaille les bonnes pratiques pour prévenir les risques de discrimination dans toutes les étapes de recrutement d'un agent. Une note du secrétaire général du ministère de la Culture en date du 7 février 2017 précise la procédure à appliquer dans le cadre des recrutements (hors concours), permettant de garantir l'égalité de traitement et l'absence de discrimination entre les candidats.
 - 1.7 En lien avec les représentants des personnels et des étudiants, l'Ensad Nancy s'engage à tendre vers la parité entre les personnes siégeant dans les instances décisionnaires comme consultatives, les jurys de concours et de recrutement, les commissions d'intégration et d'équivalence. Le contrat de performance permettra de suivre les progrès en matière de parité.
-

2. Étudiants

- 2.1 Systématiser la production de données par genre concernant l'inscription, les conditions d'études, la réussite, etc.
 - 2.2 Veiller à ne pas pénaliser le déroulement d'études des étudiants en raison d'obligations familiales et de favoriser l'articulation études/vie familiale. Delphine Ledroit, responsable études, scolarité et vie étudiante, est à l'écoute des questionnements des étudiants.
 - 2.3 Diffuser aux étudiants des informations sur les droits des victimes de violences et harcèlement sexuels et l'aide que ces dernières peuvent recevoir.
 - 2.4 Changer les représentations en développant la présence d'œuvres et d'auteurs féminines dans les corpus d'enseignement en s'appuyant notamment sur les travaux de recherche qui mettent en évidence les possibilités en la matière.
 - 2.5 Développer une information diversifiée sur les métiers durant les cursus, notamment par des conférences ou des workshops faisant intervenir des professionnels de monde culturel, ce qui permettra aux étudiants de se projeter dans des parcours ou des carrières plus diversifiés.
-

3. Membres du personnel

- 3.1** Favoriser la représentation proportionnelle des femmes et des hommes dans toutes les instances, à tous les niveaux, pour toutes les catégories et tendre vers la parité.
 - 3.2** Encourager les personnels de toutes catégories à participer à des actions de sensibilisation ou de formations à l'égalité entre les sexes.
 - 3.3** Informer les personnels des droits et devoirs de chacun en matière de congés de maternité ou de paternité, de congé parental, des droits du travail à temps partiel.
 - 3.4** Veiller à ne pas pénaliser le déroulement des carrières en raison d'obligations familiales et de favoriser l'articulation travail/vie familiale.
 - 3.5** Diffuser largement aux personnels, les informations sur les droits des victimes de harcèlement et l'aide qu'elles peuvent recevoir, et de façon générale être vigilant à l'égard de situations potentiellement porteuses de violence.
 - 3.6** Signaler à la Direction et/ou au ministère et/ou au Procureur de la République tous les crimes et délits dont les personnels de l'Ensad Nancy, quel que soit leur statut, peuvent être amenés à avoir connaissance à l'occasion de l'exercice de ses fonctions, même si les faits commis ne relèvent pas de leur champ de compétence.
-

4. Enseignement et recherche

- 4.1** Encourager la recherche au niveau national et européen sur les questions de différences et d'égalité entre les sexes et promouvoir les études de genre.
 - 4.2** Développer dans les formations des enseignements portant sur les questions d'égalité entre les sexes et intégrant la dimension du genre.
 - 4.3** Introduire le sujet d'égalité entre femmes et hommes dans la formation des enseignants.
 - 4.4** Donner confiance aux jeunes femmes, pour qu'elles aient la « hardiesse de défricher » et n'hésitent pas à développer une approche singulière dans des voies où les femmes sont rares.
-

5. Mission pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans les établissements

- 5.1** La référente Égalité et Diversité est Marine Aussedat, secrétaire générale. À ce titre, elle coordonne la mise en œuvre de la présente charte. L'objectif est que tous les personnels et les étudiants sachent qu'ils ou elles peuvent se tourner en toute confiance vers Marine Aussedat en cas de situation discriminante perçue comme portant atteinte à l'égalité et/ou à la diversité, quelles que soient la position d'autorité et la personne impliquée.
-

6. Politique d'attractivité en amont

- 6.1** Intervenir autant que possible dans les lycées et collèges du bassin géographique de recrutement de l'Ensad Nancy par des présentations spécifiques ou dans des forums, pour effectuer auprès des publics où ils sont minoritaires, la promotion des filières d'études où la parité n'existe pas.
-

Éducation artistique prioritaire

L'Ensad Nancy est engagée dans plusieurs dispositifs ayant pour objectif de donner à tous les collégiens et lycéens le moyen de réussir leur scolarité et d'accéder à leurs ambitions, quel que soit leur milieu. L'école vise à promouvoir l'éducation artistique et à favoriser l'accès aux études supérieures d'art d'élèves — principalement, mais non exclusivement — issus d'établissements scolaires accueillant une forte proportion d'élèves issus de quartiers défavorisés.

Cordées de la Réussite Artem Nancy – Ensemble vers la réussite

Les Cordées de la Réussite visent à favoriser l'égalité des chances et l'accès aux études supérieures. La Cordée « Artem Nancy » est unique en France par sa diversité et sa transdisciplinarité. Outre la présence dans la Cordée d'établissements technologiques et professionnels, sa spécificité repose sur la diversité des profils des tuteurs : étudiants ingénieurs, étudiants managers, étudiants créateurs.

La Cordée Artem Nancy accompagne des collégiens et lycéens des établissements partenaires, notamment situés dans les quartiers prioritaires, à travers des actions de tutorat, de découverte culturelle et d'ouverture sur l'enseignement supérieur.

À l'Ensad Nancy, des classes de collège sont accueillies tout au long de l'année pour découvrir l'École, ses formations et participer à des ateliers de pratique artistique encadrés par des étudiants volontaires.

Programme Égalité des chances – Fondation Culture & Diversité

L'Ensad Nancy fait partie des écoles supérieures d'art et de design sélectionnées par la Fondation Culture & Diversité pour participer au programme Égalité des chances en École d'art et de design.

Ce programme vise à accompagner des lycéens issus d'établissements relevant de l'éducation prioritaire, dans la découverte des écoles supérieures publiques d'art et de design, de leurs formations et de leurs modalités d'admission. Il permet également d'accompagner les élèves les plus motivés dans la préparation aux concours d'entrée, notamment grâce à un stage d'immersion d'une semaine au sein d'une école d'art. Avant ce stage, les lycéens participent à différentes actions de découverte : présentations et visites de l'école, visites d'expositions et ateliers ou workshops encadrés par des étudiants volontaires. Les étudiants de l'école sont fortement encouragés à s'investir dans ces dispositifs en participant à des actions de sensibilisation, de transmission et d'accompagnement auprès des élèves.

Si vous souhaitez vous engager dans ces actions d'éducation artistique et culturelle contactez :

→ Estelle Marchand-Ageron,
responsable du développement des publics et de l'insertion professionnelle
estelle.marchand@ensa-nancy.fr

Harcèlement et discriminations

Cellule Écoute & Signalement

L'Ensad Nancy est engagée depuis plusieurs années contre le harcèlement, les discriminations et les violences sexistes et sexuelles. Un dispositif de signalement et de traitement des situations a été mis en place en janvier 2025 au sein de l'Ensad Nancy. Ce dispositif interne à l'école a pour objectif de recueillir dans un cadre confidentiel et neutre les signalements relatifs à des comportements inappropriés, de harcèlement moral ou sexuel, d'agissements ou propos discriminatoires, de violences sexistes et sexuelles, d'accompagner et de protéger des victimes et de traiter les faits signalés et, le cas échéant, d'alerter les autorités compétentes. Il vient en complément de la cellule de signalement externe du ministère de la Culture : Concept RSE.

Dispositif de signalement interne

Les signalements internes peuvent s'effectuer par différents moyens :

- **Par le renseignement du formulaire dédié :**
<https://forms.ensad-nancy.eu/signalement/>
 - **Par message électronique :**
signalement@ensad-nancy.eu
 - **Par téléphone ou à l'occasion d'un rendez-vous**
auprès d'un référent de la cellule « Écoute & Signalement » :
Sabrina Ferry-Tritz
sabrina.ferry-tritz@ensa-nancy.fr
Marion Bungert
marion.bungert@ensa-nancy.fr
Olivier Ageron
olivier.ageron@ensa-nancy.fr
 - **Par courrier à l'adresse suivante :**
Ensad Nancy – Cellule signalement interne, à l'attention des référents
1 place Charles Cartier-Bresson 54000 Nancy
Le signalement doit comporter :
 - une description brève de la situation qui motive la saisine du dispositif ;
 - des précisions sur la situation décrite : lieu, date, heure ;
 - les coordonnées de son auteur afin qu'il puisse être joint par un référent, sauf s'il souhaite rester anonyme.
-

Dispositif de signalement externe: concept RSE

La cellule de signalement externe du ministère de la Culture Concept RSE, est un service gratuit, anonyme et confidentiel. Des conseillers spécialisés répondent aux questions posées, fournissent des informations et des conseils sur les démarches à entreprendre en fonction de chaque situation, en toute confidentialité.

Comment contacter Concept RSE ?

→ **Par internet:**

<https://conceptrse.fr/signalement-culture>

Le code d'accès à renseigner : 1959

→ **Par e-mail:**

signalement-culture@conceptrse.fr

→ **Par téléphone:**

0801 90 59 10 (numéro vert), du lundi au vendredi de 9 h à 13 h

→ **Par courrier:**

Cabinet Concept RSE Pôle tertiaire ECO WORK

2 ZI Chartreuse Guiers,

38 380 Entre-deux-Guiers

Cnaé

Coordination nationale d'accompagnement
des étudiantes et des étudiant

La Cnaé est un dispositif d'écoute, d'accompagnement et de signalement pour les étudiants qui vivent des situations de mal-être, de violence ou de discrimination. Mis en place par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, ce service est joignable par téléphone et courriel. En appelant le 3040 ou en envoyant un mail à la Cnaé, vous êtes accompagné, pas à pas, dans votre signalement auprès de votre établissement et l'éventuelle procédure pénale que vous souhaiterez entreprendre.

→ **Par téléphone:**

Appelez le 3040 – gratuit et confidentiel

lundi → vendredi: 10 h → 21 h

samedi: 10 h → 14 h

→ **Par e-mail:**

3040@enseignementsup.gouv.fr

Ressources locales de lutte contre les discriminations et les VSS

France Victime 54

2 rue du Général Fabvier
54000 Nancy
03 83 90 22 55
ou 06 76 86 37 11
www.francevictimes54.fr

ARELIA

87 bis avenue du Général Leclerc
54000 Nancy
06 73 51 14 87
arelia-asso.fr

Centre d'information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)

1 rue du Manège
54000 Nancy
03 83 35 35 87
contact@cidff54.fr
meurtheetmoselle-nancy.cidff.info

Maisons des femmes

54 rue Charles III
54000 Nancy
03 39 72 39 19
contact
@maisonsdesfemmes-nancy.fr
maisonsdesfemmes-nancy.fr

Collectif Handicap 54

discriminations liées
au handicap et à l'état de santé
contact@collectifhandicap54.org
collectifhandicap54.org

Osez le féminisme

osezlefeminisme54@gmail.com
osezlefeminisme.fr

Je suis féministe Nancy

jesuisfeministe.nancy@gmail.com
www.jesuisfeministe.fr

Équinoxe, centre LGBTQ+ de Nancy

5 place Carnot
54000 Nancy
06 51 83 79 54
equinoxe54.com

AIDES Nancy

66 rue Stanislas
54000 Nancy
03 83 35 32 32
07 63 13 28 74
delegation54@aides.org

Le Défenseur des Droits

www.meurthe-et-moselle.gouv.fr/
Services-de-l-Etat/
Defenseur-des-droits/
Les-delegues-du-Defenseur-
des-droits

SOS Racisme Lorraine:

sosracismelorraine54@gmail.com
sos-racisme.org

LICRA – Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme

MJC Lillebonne
14 rue du Cheval Blanc
54000 Nancy
06 41 91 50 05
www.licra.org/
nos-sections-locales/grand-est

Amnesty international

9 rue Michel Ney
54000 Nancy
06 37 64 76 76
nancy@amnestyfrance.fr

La ligue des droits de l'Homme

MJC Desforges
27 rue de la république
54000 Nancy
07 83 95 21 50
permanenceldh-nancy@ldh-france.org
site.ldh-france.org/nancy/



Représentation des étudiants aux instances de l'école

Trois instances comprenant des représentants des étudiants délibèrent sur les activités de l'école et son fonctionnement. Ces instances permettent aux étudiants de faire entendre leur voix et de porter leurs propositions, en amont comme au cours des instances. Ils peuvent ainsi demander l'ajout à l'ordre du jour de points sur lesquels ils souhaitent s'exprimer ou obtenir des éclaircissements, puis participer aux débats sur les sujets abordés. Les élections ont lieu en début d'année scolaire. Tous les étudiants régulièrement inscrits à l'école peuvent se porter candidat.

Commission de la recherche, de la pédagogie et de la vie étudiante

La Commission de la recherche, de la pédagogie et de la vie étudiante (CRPVE) joue un rôle consultatif dans la définition des orientations pédagogiques et de recherche de l'établissement.

L'instance débat des évolutions pédagogiques, des modalités du concours d'entrée, de l'organisation de la scolarité et de la mise en œuvre des partenariats pédagogiques, à l'échelle nationale et internationale, etc.

La CRPVE est composée du directeur de l'école, de cinq représentants des enseignants, d'un représentant des techniciens d'assistance pédagogique, de trois enseignants coordonnateurs élus et de trois représentants des étudiants. L'ensemble des membres de l'école concernés par la pédagogie, la recherche et la vie étudiante sont représentés au sein de la CRPVE permettant une concertation nourrie par le partage des points de vue et le débat d'idées.

La CRPVE se réunit au moins trois fois par an à l'initiative du directeur ou à la demande de la moitié des membres élus.

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration (CA), doté d'un pouvoir de délibération et de vote, est l'instance décisionnelle qui fixe les orientations stratégiques de l'établissement et vote le

budget. Le CA délibère également sur le contrat d'objectif de l'établissement le règlement intérieur ou les projets immobiliers, par exemple.

Le CA est composé de 14 membres, il comprend des représentants de l'État, les présidents de la Métropole du Grand Nancy et de la Région Grand Est, des personnalités extérieures, des représentants des enseignants et des personnels administratifs et techniques et des représentants des étudiants.

La diversité des membres réunis au CA et l'expression de leurs points de vue sur les projets qui déterminent l'avenir de l'école favorisent une gouvernance concertée de l'établissement.

Le CA se réunit sur convocation de son président au moins deux fois par an. Il est également réuni lorsque la demande est formulée par au moins un tiers de ses membres ou par le ministre chargé de la Culture.

Conseil de perfectionnement

Le Conseil de perfectionnement constitue un lieu d'échanges et de préconisations sur l'amélioration continue des formations comme la qualité des formations et leur adéquation avec les enjeux de société et d'insertion professionnelle, etc.

Il réunit des responsables de formation, des représentants des équipes pédagogiques et administratives, des acteurs professionnels du champ disciplinaire de la formation, des étudiants et de diplômés. Fondé sur la mixité, il favorise une évolution des formations qui tient compte des contextes pédagogiques, scientifiques et professionnels.

Le Conseil de perfectionnement se réunit au moins une fois par an.

L'Ensad Nancy valorise l'engagement étudiant.

Les étudiants ayant un mandat d'élus étudiants dans les instances de l'école ou dans les instances du ministère de la Culture peuvent réaliser des demandes de valorisation de cet engagement en début d'année scolaire. La reconnaissance de l'engagement peut conduire à l'aménagement des études ou à l'obtention d'ECTS.

Vie culturelle



Centres culturels**Centre Culturel André Malraux**www.centremalraux.com**SprayLab — centre culturel Georges Pompidou**spraylab.fr/**Cinéma****Caméo Nancy**www.cameo-nancy.fr**Danse****CCN - Ballet de Lorraine**ballet-de-lorraine.eu/fr**Galleries****Galerie Ergastule**<https://ergastule.org>**Galerie My Monkey**<https://mymonkey.fr>**Galleries Poirel**<https://poirel.nancy.fr/accueil>**Jardin****Jardin Botanique Jean-Marie Pelt**www.jardinbotaniquedenancy.eu/jardin-botanique-jean-marie-pelt**Langues****Goethe Institut Nancy**<https://www.goethe.de/ins/fr/fr/sta/nan.html>**Littérature****Le Livre Sur la Place**lelivresurlaplace.nancy.fr/accueil**Musées****Centre Pompidou-Metz**<https://www.centrepompidou-metz.fr>**Musée de l'École de Nancy**<https://musee-ecole-de-nancy.nancy.fr>**Musée des Beaux-Arts de Nancy**<https://musee-des-beaux-arts.nancy.fr>**Autres musées et Galeries de la Ville de Nancy**www.nancy.fr/culture/musees-et-galleries**Musique****L'Autre Canal**<https://lautrecanalnancy.fr>**Nancy Jazz Pulsations (NJP)**nancyjazzpulsations.com**Opéra national de Lorraine**www.opera-nancy.fr/fr/**Théâtre****Théâtre de la Manufacture – Centre dramatique national**www.theatre-manufacture.fr/



A 4x4 grid of dots forming the number 3. The dots are arranged as follows: Row 1: (1,1), (1,2), (1,3), (1,4); Row 2: (2,4); Row 3: (3,1), (3,2), (3,3), (3,4); Row 4: (4,1), (4,2), (4,3), (4,4). Coordinates are (row, column) starting from (1,1) at the top-left.



● ● ● ● ● ● ● ● ●

● ● ● ● ● ●

● ● ● ● ● ●

● ● ● ● ● ●

● ● ● ● ● ●

● ● ● ● ● ●

● ● ● ● ● ●

● ● ● ● ● ●

● ● ● ● ● ●

● ● ● ● ● ●

● ● ● ● ● ●



● ● ● ● ● ●

● ● ● ● ● ●

● ● ● ● ● ●

● ● ● ● ● ●

● ● ● ● ● ●

•

● ● ● ● ● ●

● ● ● ● ● ●

● ● ● ● ● ●

1